

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



Service d'accompagnement, de loisirs et de répit pour enfants âgés de
3 à 16 ans porteurs de troubles du spectre de l'autisme

Co-subventionné par le **COCOF** et **CAP 48**

Rue de l'Élan, 62 – 1170 Watermael-Boitsfort



« Au début, quand j'avais commencé la formation, mes collègues à l'école n'étaient pas pour la mise en place de pictogrammes avec les élèves autistes, mais maintenant, après avoir bien compris les méthodes et amené certains outils à l'école comme le collier de consignes ou le système de l'accueil, certains de mes collègues adhèrent et mettent en place des accueils en classe ou utilisent des pictogrammes avec les élèves. Comme ils voient que ça fonctionne, ils sont de plus en plus intéressés et aimeraient en apprendre plus et mettre en place les outils à l'école. » [un animateur participant à la formation organisée par l'ASBL Dynam'Autes]



Remerciements,

Tout d'abord, nous remercions toutes les **personnes qui se sont engagées depuis la fondation** de l'ASBL Dynam'Autes en 2018. C'est grâce à elles, professionnels, intervenants désireux de proposer davantage d'activités adaptées aux enfants avec autisme, que l'association voit le jour.

Ensuite, nous remercions les **membres de la Commission communautaire française**, les **professionnels du service Phare** ainsi que toutes les **personnes intervenantes auprès de Cap 48** de nous faire confiance.

Nous remercions particulièrement madame **Questienne et monsieur Royer**, de nous épauler, de nous guider et de croire en nous.

Merci également à madame Nathalie Vétard, Alexandra Henry De Frahan et Guillaume De Neef, administrateurs/trices de l'ASBL de soutenir au quotidien l'équipe.

Nous remercions les **membres effectifs** de l'association pour les nombreuses discussions.

Merci aussi à tous les **bénévoles, animateurs, formateurs, intervenants professionnels** de

continuer, malgré le contexte difficile, à accueillir les enfants tout au long de l'année et à former les accompagnateurs.

Un remerciement particulier à **Nastasia Blaise** qui, par son savoir-faire et son expérience, nous a supervisé tout au long de cette année.

Remerciement tout particulier à madame **Armonie Offermans, Neva Bouclier, Rosane Disasi, Lauranne Foret et Marine Voneche** qui, malgré le contexte, ont toujours été présentes et ont, de manière professionnelle, accompli les tâches qui lui incombait et bien plus encore.

Un dernier remerciement à **Sandra Sciffer** qui nous épaula bénévolement dans les tâches administratives.



Table des matières

1. Présentation générale du service.....	7
1.1. Dénomination de l'ASBL.....	7
1.2. Personne de contact.....	7
1.3. Objet social.....	7
1.4. Objectifs et finalités.....	7
1.5. Public-cible.....	8
1.6. Accès au service.....	8
1.7. Le co-subsidationnement COCOF – CAP 48.....	8
2. Cadre logique de base.....	10
2.1. Le service répit.....	10
2.1.1. Le service loisirs.....	10
2.1.2. Le service d'accompagnement.....	11
Résidentiel.....	12
3. Les services.....	12
Dynam'Autes.....	12
<i>"l'organisation d'activités de service ayant pour objet d'améliorer la qualité de vie d'enfants porteurs de troubles du spectre de l'autisme âgés de 3 à 16 ans et de leur famille.".....</i>	12
Service d'accompagnement.....	12
Enfants et adolescents.....	12
(3 à 16 ans).....	12
Famille.....	12
Loisirs.....	12
Vacances scolaires.....	12
Dynamique.....	12
Inclusif.....	12
Hors vacances scolaires.....	12
Mercredi PM.....	12
Samedi.....	12
Formation d'animateurs en milieu extra-scolaire d'enfants en situation d'autisme.....	12
Répit.....	12
Enfants et adolescents.....	12
(3 à 16 ans).....	12
4. Présentation des activités menées en 2021.....	13
4.1. Missions principales – le service d'accompagnement.....	13
4.1.1. Les outils de l'accompagnement.....	13
4.1.2. Les modalités d'évaluation.....	14

4.2. Missions complémentaires.....	18
4.2.1. Le service loisirs	18
Pendant les vacances scolaires	18
Loisirs dynamiques.....	18
Séjours résidentiels.....	18
Pendant la période scolaire	18
Mercredi après-midi	18
Samedi	18
4.2.2. Le service répit.....	26
4.2.3. Le service de formation	30
4.2.4. Comparatif des périodes d’activités 2020 – 2021	34
34	
5. Formations suivies par le personnel	35
6. Présentation des outils logistiques.....	36
6.1. Suite Office	36
6.2. Gestion des dossiers	36
6.3. Site internet.....	36
6.4. Logiciel de gestion des horaires.....	37
6.4.1. Ressources humaines.....	37
6.4.2. Ressources matérielles.....	39
6.4.3. Organisation pratique hebdomadaire.....	40
7. Evaluation de l’action	41
7.1. Méthodes d’évaluation	41
7.1.1. Méthodologie qualitative et outils utilisés.....	41
7.2. Organisation de l’évaluation.....	42
7.3. Les données récoltées	42
7.3.1. Les données.....	42
7.4. Arbre à problèmes traduit en arbre à objectifs.....	45
8. Le projet selon le modèle SWOT	46
9. Adaptations prévues pour la suite du projet.....	47
9.1. Le processus participatif.....	47
9.2. La formation « parents ».....	47
9.3. Le retour aux parents	48
9.4. Augmentation d’offre d’accueil	48
9.5. Orientation post-diagnostic.....	49
9.6. À la recherche de nouveaux locaux.....	49
9.7. Organisation d’une garderie lors de nos stages.....	49

9.8. Suppression des activités du mercredi pour se concentrer sur la qualité des services proposés	50
9.8.1. Préambule	50
9.8.2. Les constats	50
9.8.3. Proposition de solutions.....	52
9.9. Pérennisation du projet Dynam'Autes.....	53
10. Cadre logique et vision à long terme	55
11. Conclusion.....	60
12. Annexes.....	62
12.1. Les membres fondateurs	62
12.2. Le conseil d'administration	62
12.3. Historique.....	62
12.4. Les moments d'activités en 2021	63
12.5. Dérogation	64
12.6. Formulaire d'évaluation du service loisirs	65

1. Présentation générale du service

1.1. Dénomination de l'ASBL

DYNAM'AUTES ASBL

Siège social : Rue de l'Élan 62, 1170 Watermael-Boitsfort

Siège d'activité (en plus du siège social) : Rue du Trône 111, 1050 Ixelles

Courriel : info@dynamautes.be

Site internet : www.dynamautes.be

1.2. Personne de contact

Samuel Engels

Tél. : 02/327-66-98

GSM : 0485/29-95-89

1.3. Objet social

« l'organisation d'activités de service ayant pour objet d'améliorer la qualité de vie d'enfants porteurs de troubles du spectre de l'autisme âgés de 3 à 16 ans et de leur famille. La poursuite de cet objet se réalisera par les activités suivantes : accompagnement, loisirs, répit, formation et sensibilisation »¹

1.4. Objectifs et finalités

- Accompagner les enfants dans l'acquisition de nouvelles compétences dans un objectif d'inclusion
- Améliorer l'accueil et la prise en charge de ces enfants en organisant des moments de rencontre et d'échanges autour des pratiques avec les familles concernées afin de privilégier le partage et les contacts. Créer du lien
- Dispatcher l'information : partager et échanger des informations utiles, des actualités gravitant autour de l'autisme via les réseaux sociaux
- Organiser des périodes de loisirs pour les enfants et leur famille par le biais de stages à visée inclusive et dynamique (uniquement des enfants porteurs d'autisme quel que soit son profil). Mais aussi via l'organisation d'activités les mercredis après-midi et les samedis
- Promouvoir la prise en charge adaptée de l'autisme en organisant des formations et des sensibilisations.
- Sensibiliser et démystifier ce handicap par le biais de journées de rencontres, d'organisation de colloques, mais aussi via la création de partenariats

¹ Dynam'Autes ASBL, 0696 652 515, « statuts publiés au Moniteur belge ».

1.5. Public-cible

Dynam'Autes ASBL s'adresse à des enfants âgés de 3 à 16 ans porteurs de troubles du spectre de l'autisme. Les publics cibles indirects sont les familles des enfants, les étudiants et les professionnels qui suivent les formations et les sensibilisations.

1.6. Accès au service

Le service s'adresse aux enfants et adolescents domiciliés en Région bruxelloise (19 communes) ayant un diagnostic d'autisme.

Dans le cadre de nos activités, une priorité est donnée :

- aux jeunes ne bénéficiant d'aucune prise en charge (milieu d'accueil, loisirs, etc.)
- aux familles ayant plusieurs enfants avec TSA

Dans le cadre des activités du mercredi-loisirs, une priorité est donnée :

- aux enfants inscrits dans l'école où se déroule l'activité

La personne ou son représentant légal introduit une demande de prise en charge auprès du service (par téléphone, par courrier postal ou par courriel).

L'accès aux services et aux activités requiert l'adhésion au projet de service, au règlement d'ordre intérieur et la signature de la convention de service.

Le non-respect des termes de la convention de service ainsi que la démonstration d'un comportement violent, quel qu'il soit de la part d'un parent ou du représentant légal pourra conduire à une procédure de cessation de collaboration.

1.7. Le co-subventionnement COCOF – CAP 48

L'ASBL obtient un co-subventionnement COCOF² – CAP 48³ pour les années 2020-2021. Les activités subventionnées sont l'accompagnement psycho-socio-éducatif, l'activité extrascolaire et le répit aux parents d'enfants dits « sans-structure »⁴ ou en situation dite « insatisfaisante »⁵ et la mise en place d'une formation d'animateurs au bénéfice du service loisirs.

² Commission communautaire française

³ Organisation belge qui permet la récolte de fonds destinés principalement aux personnes handicapées dans les communautés française et germanophone de Belgique

⁴ L'enfant n'est pas accueilli dans une structure

⁵ L'enfant est accueilli dans une structure, mais peu de temps par semaine (1 à 2 jours)

L'organisation des missions principales des services subventionnés répond aux missions telles que décrites dans l'arrêté 2017/1127 du Collège de la Commission communautaire française relatif aux services d'accompagnement, mettant en œuvre la section 4 du chapitre 4 de la Commission communautaire française du 17 janvier 2014 relatif à l'inclusion de la personne handicapée – 3^e lecture.

La mission de base est le service d'accompagnement tel que décrit au chapitre 2, section 1^{re}, article 3 point 2 : « *l'accompagnement pour les enfants et les jeunes visés à l'article 37 du décret : il concerne les enfants et les jeunes d'un âge de 2 ½ ans à 23 ans* » avec une dérogation de prise en charge d'enfants âgés de 3 ans à 16 ans.

Les actions spécifiques prévues dans le service loisir et répit tiennent compte des normes d'organisation d'activités de loisirs tels que décrits au chapitre 2, section 2, article 5, point 5 du présent arrêté : « *Il s'agit de l'organisation d'activités collectives régulières de loisirs à caractère ludique, culturel, touristique, culinaire, de détente, de bien-être, d'expression sous toutes ses formes, sans que cette liste soit limitative, et/ou séjours adaptés pour des personnes handicapées, notamment des personnes de grande dépendance.* »

Les activités de répit sont à destination d'enfants dits « sans structure ».

2. Cadre logique de base

2.1. Le service répit

Indicateur initial

Activité	Public	Résultat/unité	Résultats/an
Ouverture du mardi, du jeudi et du vendredi hors vacances scolaires	Accueil d'enfants âgés de 3 à 16 ans non scolarisés (sans structure d'accueil)	Accueil de 3 enfants/jours (hors vacances)	/

2.1.1. Le service loisirs

Indicateurs initiaux

Activité	Public	Résultat/unité	Résultats/an
Loisirs à visée inclusive (5 jours pendant les vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 5 enfants max/stage	2 stages 1 ^{re} année
Loisirs dynamiques (5 jours pendant les vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 5 enfants max/stage	2 stages 1 ^{re} année
Séjours résidentiels (3 jours et deux nuits pendant les vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 5 enfants max/séjour	2 stages 1 ^{re} année
Mercredi après-midi (hors vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 5 enfants max	

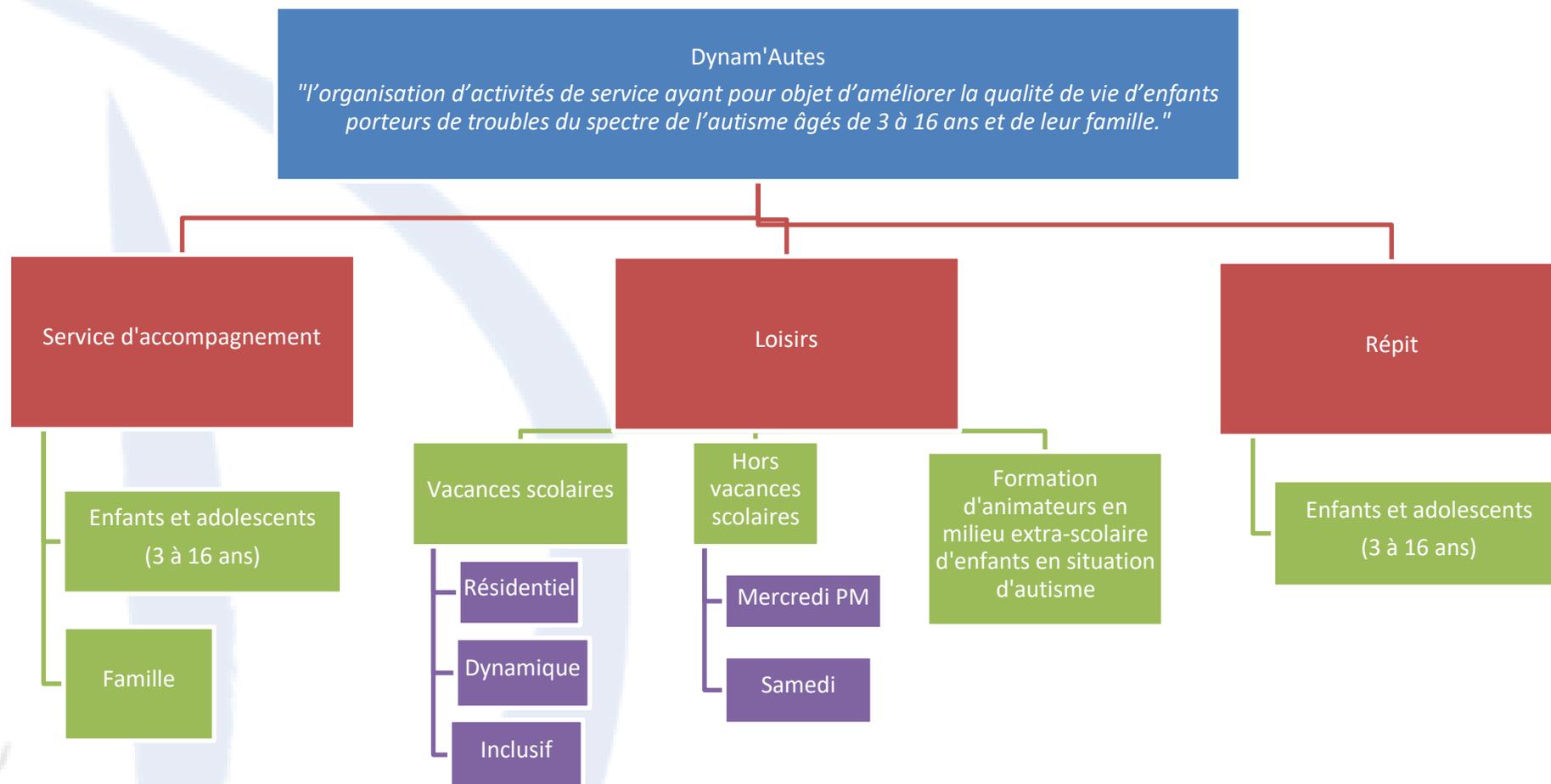
Samedi (hors vacances scolaires)	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés	Accueil de 5 enfants max	
Formation d'accompagnateurs	18 ans <ul style="list-style-type: none"> - Brevet d'animateur - En formation sociale, pédagogique, psycho ... - Travailleurs dans les mêmes secteurs 	20 accompagnateurs/an	1 formation / an (2 week-ends résidentiels)

2.1.2. Le service d'accompagnement

Indicateur initial

Activité	Public	Résultat/unité	Résultats/an
Accompagnement éducatif et social des familles dont l'enfant participe aux activités de loisirs et de répit de jour	Enfants âgés de 3 à 16 ans scolarisés et non scolarisés	6 personnes/an	144 interventions/an

3. Les services



4. Présentation des activités menées en 2021

4.1. Missions principales – le service d’accompagnement

Ce service s’adresse aux parents d’enfants âgés de 3 à 16 ans, porteurs de troubles du spectre de l’autisme qui se posent des questions et éprouvent des difficultés dans sa prise en charge.

Offre de service

L’équipe accompagne les familles qui éprouvent un besoin ponctuel ou récurrent d’une aide éducative afin de comprendre leur enfant, mais également d’agir sur ses compétences et/ou ses comportements.

En passant par un bilan des forces et besoins de l’enfant, l’équipe construit, en collaboration avec la famille et les éventuels partenaires, le programme d’accompagnement permettant de répondre à la demande.

4.1.1. Les outils de l’accompagnement

Quand ?	Quoi ?
Phase 1	<ul style="list-style-type: none">- Fiche 1^{er} contact- Fiche d’inscription- Agenda professionnel
Phase 2	<ul style="list-style-type: none">- Analyse de la demande (grille d’entretien éducatif et social)- Fiche explicative des phases d’accompagnement- Fiche partenaires et autorisation de prise de contact
Phase 3	<ul style="list-style-type: none">- Programme d’accompagnement individualisé (PAI)
Phase 4	<ul style="list-style-type: none">- Programme d’accompagnement individualisé (PAI)- Agenda professionnel- Convention d’accompagnement
Phase 5	<ul style="list-style-type: none">- Fiche observation (FO)- Plan d’apprentissage (PA)- Fiche évaluation (FE)
Phase intermédiaire	<ul style="list-style-type: none">- Formation de parents

4.1.2. Les modalités d'évaluation

Durant la période d'accompagnement d'un an, une réunion de référence et une autre de bilan sont réalisées afin d'évaluer l'impact de l'intervention auprès de la famille et du bénéficiaire. Elles se basent sur 3 axes : l'observation, la programmation et l'évaluation. Dans le cas d'un accompagnement plus long, une évaluation après 18 mois d'accompagnement est réalisée pour permettre d'effectuer le rapport éducatif du bénéficiaire.

Les périodes de réunion sont basées sur le principe trimestriel. Lors de la réunion de bilan, l'évaluation de la programmation de l'AI (accompagnement individualisé) donne suite soit à la fin de la convention soit à la poursuite de la collaboration.

Lors de l'accompagnement, toutes les réunions se déroulent avec l'intervenant référent et la famille. La réunion de bilan se déroule en présence de la direction.

Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2021, 11 enfants ont été accompagnés dans le cadre du service d'accompagnement, 11 enfants ont été accompagnés dans le cadre du service répit et 23 familles ont bénéficié d'une analyse de la demande.

Les analyses de la demande ont abouti à une inscription en service d'accompagnement, en service répit et en service loisirs.

Certains accompagnements ont nécessité davantage de suivi que d'autres. En effet, les nouvelles demandes nécessitent un temps d'analyse des besoins, des prises de contact avec les partenaires et autres et des réunions avec les familles afin de réaliser le programme d'accompagnement individualisé (PAI). Certaines conventions ont également pris fin en 2021.

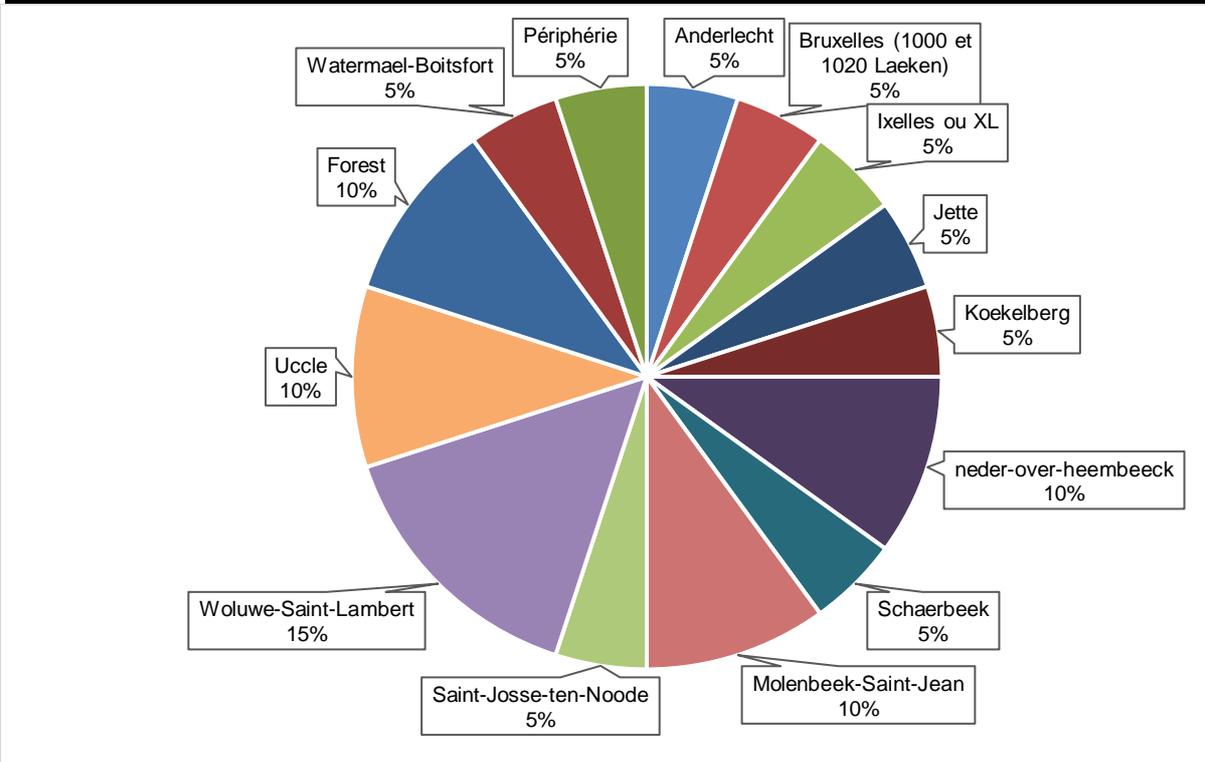
Les informations globalisées sur le nombre de personnes accompagnées en distinguant les missions complémentaires sont décrites ci-après pour 21 enfants ayant bénéficié d'un suivi d'accompagnement dans le cadre du service d'accompagnement et du service répit ;

L'âge	3 à 6 ans	7
	7 à 11 ans	8
	12 à 16 ans	6

Le sexe	Masculin	18
	Féminin	3

Le handicap (sur 8 enfants)	TSA (diagnostic ou rapport consultatif)	21
	Handicap mental	18

Nature de l'accueil	Enseignement spécialisé	8
	Enseignement ordinaire	2
	Centre de jour	1
	Centre d'hébergement	/
	Pas de structure d'accueil ou situation insatisfaisante	11



L'origine des demandes vient en général du réseau professionnel. Cependant, certaines sollicitations viennent aussi de la connaissance du service via les différentes publicités présentes sur les réseaux sociaux et le site internet. Certains centres de référence autisme ou centre psychomédicosociaux mentionnent et renvoient vers Dynam'Autes.

Lors d'une analyse de la demande, l'intervenant écoute attentivement la famille et parcourt le questionnaire permettant d'identifier déjà les problématiques. Il s'agit de réaliser un screening éducatif et social. La première demande est souvent la traduction d'une difficulté rencontrée. Les intervenants prennent note de ces difficultés et se rendent à domicile pour observer et analyser les problématiques dans le cadre du service d'accompagnement. Ce n'est qu'à ce moment précis que l'objet de l'accompagnement est discuté avec la famille. Les pistes de travail sont alors dégagées et des stratégies sont proposées.

L'objet de l'accompagnement est donc global pour tous les enfants. Lors de l'analyse de la demande, il s'agissait pour certaines familles d'incompréhensions face aux comportements-défis (hétéro/auto) mettant en danger les membres de cette famille, mais également l'enfant lui-même dans le cas d'autoagressivité. En fonction des situations rencontrées, le travail d'accompagnement s'axe sur l'occupationnel, la socialisation, l'autonomie ou encore la communication.

Certains parents ont fait appel à Dynam'Autes, car ils étaient en recherche d'une structure d'accueil. La priorité pour ces parents était de se mettre en ordre au niveau administratif permettant l'inscription en institution ou dans l'enseignement.

D'autres demandes ont été formulées pour donner suite à des menaces d'exclusion de leur enfant accueilli en structure d'accueil.

De nombreuses demandes d'accompagnement ont eu comme sujet la scolarisation. Dynam'Autes axant son travail sur la famille n'a pas pu répondre aux demandes d'accompagnement scolaire.

Cependant, l'accompagnement scolaire permettrait, selon nous, de diminuer le risque d'exclusion et ainsi favoriser l'inclusion de l'enfant auprès de ses pairs. La difficulté rencontrée est le nombre important de périodes nécessaires à un accompagnement scolaire ce qui ne permet pas aux intervenants de répondre à cette demande qui ne cesse de croître.

Le dossier d'accompagnement est composé de la convention, du diagnostic et protocole justificatif posé, du programme d'accompagnement individualisé, du passeport. Lors de l'accompagnement, chaque intervenant réfère à l'obligation d'émettre un PV de réunion et une fiche d'accompagnement. D'autres documents tels que des grilles d'analyse viennent compléter le dossier.

L'accompagnement, un service à part entière qui a toute son importance

Dans le cadre de l'accompagnement, l'équipe prend en charge 9 enfants. La multitude de services proposés et le nombre de permanents ne permettent pas d'accompagner de manière qualitative davantage d'enfants au même moment.

Liste d'attente actuelle

Notre liste d'attente compte actuellement 4 enfants dont la famille désire un accompagnement à domicile.

Nombre de périodes d'accompagnement effectives

Durant l'année 2021, nous comptabilisons un total de **23** analyses de la demande effectuée à raison de 1h30 par famille. Nous comptons donc **69 périodes** d'accompagnement dans le cadre de l'analyse de la demande.

L'équipe du service d'accompagnement a effectué 153.25 h d'accompagnement pour un total de **11** enfants. Nous comptabilisons **306.5 périodes** d'accompagnement.

Les suivis d'accompagnement effectués dans le cadre du service répit ont comptabilisé 43 heures de suivis pour **8** enfants. Nous comptabilisons **86 périodes** d'accompagnement.

Une période représente 30 minutes en présence du jeune, de sa famille ou des partenaires et dont le sujet est l'accompagnement de l'enfant.

Nom du service	Total des usagers	Nombre de période par heure	nombre d'heure	Total de période
Analyse de la demande	23	2	1,5	69
Cadre de l'accompagnement	11	2	153,25	306,5
Cadre du répit	8	2	43	86
Cadre du loisirs	/	/		/
Total	42			461,5

Au total, le service d'accompagnement a permis l'analyse de la demande et l'accompagnement de **42 familles** et a réalisé **461.5 périodes** d'accompagnement sur l'année 2021.

Ces données se retrouvent dans le dossier éducatif de l'enfant au point « suivi » sur le logiciel informatique utilisé « Internat mobi ».

4.2. Missions complémentaires

4.2.1. Le service loisirs

Ce service s'adresse aux enfants âgés de 3 à 16 ans, porteurs de troubles du spectre de l'autisme domiciliés à Bruxelles. Les enfants inscrits dans l'établissement où se déroule l'activité sont prioritaires le mercredi après-midi.

Offre de service

L'équipe propose plusieurs activités ponctuelles et permanentes permettant à chacun de bénéficier d'un temps d'activités extrascolaires adaptées à ses besoins.



Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2021, 52 enfants ont participé aux activités de loisirs. Ils ont participé aux activités se déroulant le mercredi, le samedi et aux stages organisés pendant les vacances scolaires.

Lors de l'analyse de la demande effectuée dans le cadre des prestations du service d'accompagnement, le passeport de l'enfant permettant à l'équipe de connaître ses capacités, son niveau d'autonomie, de communication, etc... a été complété en plus des fiches d'inscription, médicales, et des conventions de loisirs.

Les informations globalisées sur le nombre de personnes inscrites dans le service loisirs en distinguant les missions complémentaires sont décrites ci-après pour 40 enfants pris en charge ;

L'âge	3 à 6 ans	17
	7 à 11 ans	30
	12 à 16 ans	5
	Total	52

Le sexe	Masculin	41
	Féminin	11

Le handicap (sur 8 enfants)	TSA (diagnostic ou en cours)	52
	Handicap mental (type 2)	50

Nature de l'accueil	Enseignement	48
	Centre de jour	4

Dynam'Autes est un service bruxellois à destination d'enfants bruxellois⁶

L'origine des sollicitations vient en général du réseau professionnel. Cependant, certaines demandes viennent aussi de la connaissance du service via les différentes publicités faites sur les réseaux sociaux.

⁶ Une exception est faite dans le cadre du service loisirs pour des enfants inscrits à l'école des As Trôn'Autes (cf. dérogation en annexe 13.5.)

Le loisir, un service complémentaire qui crée du lien dans les moments creux de la prise en charge

Dans le cadre de l'activité, l'équipe composée de membres du personnel et de bénévoles formés à l'animation d'enfants avec autisme prend en charge **52 enfants** qui se répartissent les activités dans le temps. Chaque équipe de 4 à 5 intervenants accueille 5 à 6 enfants simultanément. Depuis le mois de juin, nous avons augmenté notre capacité d'accueil à 10 enfants par activités de loisirs grâce au subventionnement complémentaire provenant de la COCOF pour la période de juin 2021 à décembre 2021.

La décision de bloquer le nombre d'enfants accueillis prise par l'équipe s'inscrit dans une volonté individuelle répondant aux besoins du public et aux risques formulés lors de la création du projet.

Les besoins du public :

- ✓ Le besoin d'une structuration temporelle et spatiale :

L'éducation structurée y répond en aménageant l'environnement (structuration de l'espace, du temps et des activités) et permet ainsi de favoriser :

- l'adaptation de la personne : adaptation de l'environnement, donner du sens, savoir ce qui est attendu.
- l'adaptation de la personne à son environnement : apprentissage de compétences
- l'autonomie des personnes avec autisme
- l'intégration familiale, scolaire, sociale et professionnelle

Les personnes présentant des troubles autistiques ont des difficultés à décoder l'environnement et nécessitent des repères. Il est donc primordial de définir un cadre et de structurer l'espace utilisant des repères physiques tels que la délimitation au sol de l'espace « jeux », l'utilisation de sets de table modélisés, etc.

- ✓ Le besoin d'entrer en relation, de communiquer :

Beaucoup d'enfants avec autisme n'ont pas accès au langage verbal. Ils manifestent parfois de l'écholalie, mais ceci a rarement une fonction d'échange. Il est donc important de proposer des moyens alternatifs, l'objectif étant de pouvoir améliorer les performances en expression verbale (permettre à la personne de se faire comprendre par l'entourage) ainsi qu'en compréhension (comprendre son entourage).

✓ Besoin que les troubles du comportement soient compris

En dehors des troubles de comportement provoqués par le manque de moyen de communication, les personnes porteuses d'autisme n'ont pas les « codes » qui permettent d'interpréter les situations de la vie de tous les jours. Ce déficit social amène souvent à des troubles importants du comportement. Par conséquent, l'intervenant de Dynam'Autes doit être en connaissance des difficultés, des angoisses de la personne pour pouvoir anticiper ses troubles. D'où l'importance de l'accompagner dans sa globalité.

Les risques :

- L'accueil d'enfants inconnus par l'équipe peut avoir comme conséquence une méconnaissance des risques encourus
- La méconnaissance de l'enfant ne lui permet pas d'intégrer une structure adaptée à ses besoins
- La méconnaissance de l'enfant ne permet pas aux intervenants d'anticiper les besoins et les normes de sécurité propres au profil du bénéficiaire accueilli
- La méconnaissance de l'enfant ne permet pas de s'inscrire dans une relation de confiance qui facilite la communication avec les parents

L'équipe, en se basant sur les besoins et les risques formulés, a pris la décision de proposer plus d'activités à moins d'enfants. Nous proposons un nombre maximum de jours par an par enfant : 15 samedis et 2 à 3 semaines de stages. Cependant, certains sont présents durant moins de périodes en fonctions des disponibilités.

Liste d'attente actuelle

Notre liste d'attente compte actuellement **62 enfants** dont la famille désire un accueil extrascolaire et la liste ne fait qu'augmenter de jour en jour.

Nombre de périodes d'activités loisirs effectives

Durant l'année 2021, nous comptabilisons un total de **203** périodes d'activité loisirs en nous référant au calcul proposé par l'arrêté 2017/1127. Le détail se retrouve en annexe 13.4.

Les séjours résidentiels

2 séjours ont été organisés en été pour lesquels 5 adultes ont accompagné 5 enfants durant 3 jours et 2 nuits dans un centre de vacances situé à la Panne. Nous leur avons proposé des activités telles que le cuistax, le bowling, plopsaqua, de longues promenades, etc.



Vivre au quotidien

Les séjours résidentiels ont permis aux parents de profiter d'un moment de répit, aux enfants de découvrir de nouvelles activités et aux intervenants d'apporter des stratégies éducatives dans le quotidien dans un but de transmissions d'informations aux parents dès le retour du séjour.



Les loisirs (stage, mercredi PM et samedi)

Une équipe d'animateurs formés à la prise en charge des enfants a accueilli un groupe de 5 à 6 enfants pour chaque période d'activités extrascolaires afin de leur offrir un temps d'évasion et de découverte de nouvelles activités.

Excursions diverses





Et encore beaucoup d'autres sorties telles que le planétarium, la piscine, la plaine de jeux couverte, etc.

Activités artistiques





Durant l'été, notre trampoline été remonté pour le plus grand bonheur des enfants accueillis.



4.2.2. Le service répit

Ce service s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 3 à 16 ans, porteurs de troubles du spectre de l'autisme n'ayant pas de structure d'accueil ou en situation insatisfaisante⁷.

Offre de service

L'équipe propose l'accueil ponctuel des enfants dans un objectif de bien-être et de réinsertion sociale.

La diversité d'activités proposées individuellement et/ou collectivement a pour but de favoriser l'autonomie, d'intégrer un quotidien rythmé et structuré, dont l'objectif à atteindre est la réintégration dans une structure d'accueil.

Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2021, en considérant que l'ASBL a reçu une subvention complémentaire provenant de la COCOF pour renforcer les activités durant la période de juin à décembre, 11 enfants ont été accueillis.

Ils ont participé aux activités se déroulant le mardi, le jeudi et le vendredi dans les locaux de notre siège social situé à Watermael-Boitsfort ET le samedi (organisé) dans les bâtiments de l'EEFS les As Trôn'Autes. Durant ces journées, nous accueillons également les enfants du répit pour lesquels 3 places sont réservées et leur donner ainsi la priorité. Les enfants sont accueillis simultanément avec les enfants bénéficiant du service loisirs.

8 familles ont participé à l'analyse de la demande dans le cadre service d'accompagnement afin d'effectuer l'inscription permettant aux enfants d'être accueillis.

3 enfants étaient déjà accueillis en 2020 et l'équipe a donc poursuivi leur accueil. 8 enfants ont été inscrits en 2021 et ont participé aux activités de répit.

⁷ Accueil quelques périodes par une structure

Les informations globalisées sur le nombre de personnes inscrites dans le service loisirs en distinguant les missions complémentaires sont décrites ci-après pour 11 enfants pris en charge ;

L'âge	3 à 6 ans	3
	7 à 11 ans	4
	12 à 16 ans	4
	Total	11

Le sexe	Masculin	10
	Féminin	1
Le handicap (sur 11 enfants)	TSA (diagnostic ou en cours)	11
	Handicap mental	7

Nature de l'accueil	Pas de structure d'accueil	10
	Situation insatisfaisante	1

L'origine des demandes émane du réseau professionnel principalement.

Le répit, un service qui permet aux parents de souffler

Dans le cadre du répit, l'équipe prend en charge 3 enfants simultanément. Cela correspond à 1 enfant par professionnel. Les potentiels troubles du comportement dû à un public en exclusion nécessitent une prise en charge individuelle.

Liste d'attente actuelle

Notre liste d'attente compte actuellement 7 enfants dont la famille désire une prise en charge en répit.

La décision de l'équipe d'accueillir toujours les mêmes enfants est justifiée par le fait de proposer une récurrence d'accompagnement, de suivre adéquatement et de manière qualitative les parents et de proposer à l'enfant des rituels.

Nombre de périodes d'activité répit effective

Durant l'année 2021, nous comptabilisons un total de **138** périodes d'activités en nous référant au calcul proposé par l'arrêté 2017/1127 article 32 section 5 chapitre 3. Le détail se retrouve en annexe 13.4.

Bureau et local



Parc à 5 minutes à pied



- bois de l'hippodrome de Boitsfort à 15 minutes à pied
- Dépose-minute devant le local pour les parents qui déposent leur(s) enfant(s) en voiture
- piscine proche du local
- bus 41, 95, tram 8 et gare de Boondael à proximité ce qui offre un accès relativement facile.



Les enfants accueillis en service répit sont également accueillis en service loisirs ce qui leur permet de bénéficier à davantage d'activités durant la semaine et d'intégrer un groupe d'enfants dans un environnement structuré et scolaire (bâtiment de l'école des As Trôn'Autes).



4.2.3. Le service de formation

Ce service s'adresse aux institutions, aux animateurs ou coordinateurs brevetés, aux étudiants ou professionnels dans les filières : sociales, éducatives et paramédicales et toutes personnes ayant de l'expérience avec des enfants âgés de 18 ans minimum.

Offre de service

Dynam'Autes organise diverses formations à destination des institutions. Dans son offre de service, une formation d'animateurs de personnes présentant un TSA est organisée pour permettre aux participants de se familiariser avec la prise en charge de l'autisme.

Dans notre formation d'animateurs, les participants sont amenés à réfléchir sur la pratique d'animation et de prise en charge d'enfants et de jeunes. Ils sont baignés dans une formation participative. L'équipe de formateurs élabore un programme alliant théorie et pratique en permettant aux participants de vivre des expériences.

En bout de parcours, les participants ont une base de prise en charge et deviennent animateurs chez Dynam'Autes. En fin de parcours, ils feront partie de notre équipe d'animateurs et la formation leur est également utile dans toute autre organisation de loisirs.

Présentation globale du public accompagné

Durant l'année 2021, en considérant que l'ASBL a proposé 2 formations d'animateurs (dont la première prenait fin en 2021 et la deuxième débutait en 2021) et 3 formations en institution. Le nombre de personnes ayant participé aux différents moments est comptabilisé au nombre de **98 personnes**.

L'origine des demandes vient généralement des différentes publicités faites sur les réseaux sociaux ainsi que du réseautage.

La formation d'animateurs, un projet basé sur le fonctionnement des organismes de jeunesse

Dans le cadre de la formation d'animateurs, les participants doivent effectuer un stage de 5 jours dans nos loisirs. Le résultat attendu est de sensibiliser et former à la prise en charge de l'autisme en milieu extrascolaire. Par ce biais, l'ASBL a pour vocation de multiplier le nombre de personnes alertes en Belgique. De plus, le fonctionnement basé sur le modèle d'organisme

de jeunesse est d'offrir des loisirs par le biais de la formation d'animateurs en offrant aux volontaires connaissances, travail d'équipe dynamique, écoute, respect de la personne, valorisation, etc.

L'activité bénévole, don et contre-don

Le participant, une fois formé devient animateur et continue, s'il le souhaite à animer dans nos loisirs. Ils obtiennent en compensation de leur temps et investissement un défraiement bénévole ainsi qu'une satisfaction personnelle.

En effet, être bénévole, c'est donner de soi aux autres (adultes comme enfants.) Par ce biais, le bénévole attend une compensation autre que financière. Il s'attend à être respecté, à intégrer une dynamique positive, à être valorisé pour ce qu'il donne, etc.

Cette attention toute particulière aux membres de l'équipe d'animateurs demande aux permanents un investissement d'autant plus important. Il s'agit de former de manière continue, d'alimenter la dynamique positive, de se remettre constamment en question afin d'adapter son action. L'équipe de l'ASBL se doit d'être rassurante, d'être à l'écoute des problématiques et difficultés rencontrées et de garantir un cadre d'échange inscrit dans le respect mutuel.

Nombre de périodes d'activités de formation

En nous basant sur le même calcul effectué pour les périodes de loisirs, nous avons en 2021 effectué pour **23 périodes** de formation.

Activité	Total des usagers	Nombre de jours d'activités	Nombre de période	Total de période	Total période x usagers
Formation d'animateurs 1 2021	8	4	2	8	64
Formation d'animateurs 2 2021	13	2	2	4	52
Formation à l'EEFS La découverte	40	3	2	6	240
Sensibilisation à l'autisme HE2B Defré	30	0,5	2	1	30
Formation à l'école n°14 Ixelles	7	2	2	4	28
Total	98			23	414

La formation d'animateurs c'est aussi ça ;

De l'amusement !

32

Des rencontres et des amitiés qui se forment



Du partage d'expériences, de connaissances et surtout une envie et un besoin commun d'apporter bonheur et sourire !!

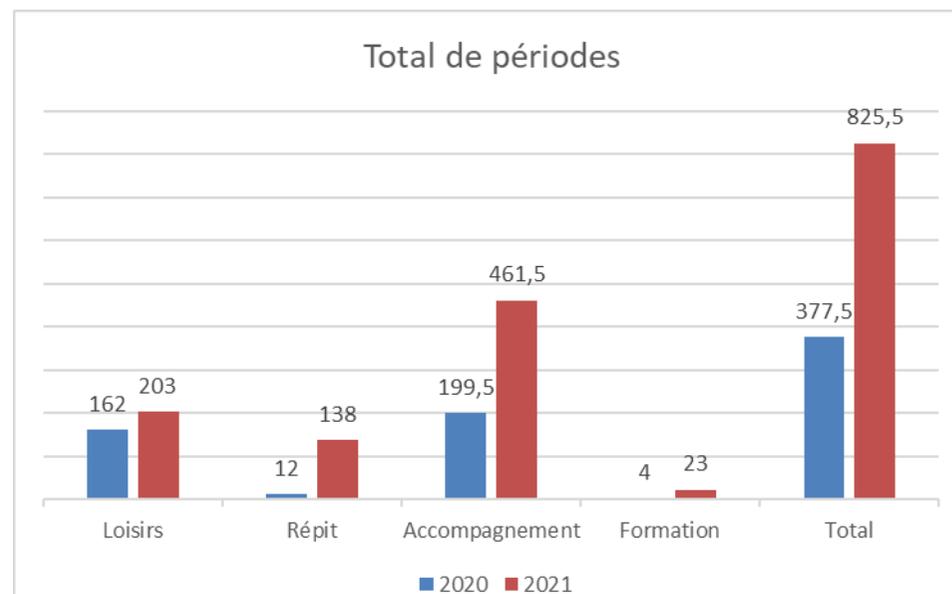


Nom et Prénom	Compétence	Module donné
Samuel Engels	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur et éducateur spécialisé A1 - Formé à l'accompagnement de l'autisme - Master en ingénierie et action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Module 2 : Structuration spatiale et temporelle - Module 5 et 6 : Prise en charge - Module 7 : Hygiène - Module 8 : Sécurité
Armonie Offermans	<ul style="list-style-type: none"> - Éducatrice spécialisée A1 - Formée à l'accompagnement de l'autisme - Multiples formations dans le domaine de la communication, l'éducation, le comportement, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Module 5 et 6 : Prise en charge - Module 7 : Hygiène - Module 8 bis : gestion des premiers soins
Kim Cancelier	<ul style="list-style-type: none"> - Psychologue orthopédagogue - Formé et formateur dans le domaine de l'autisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : dyade autistique - Module 3 : communication alternative - Module 4 : gestion des comportements-défis
Nathalie Vétard	<ul style="list-style-type: none"> - Présidente de Dynam'Autes - Institutrice maternelle - Intervenante ABA et formation à l'université de Lille - Formé et formatrice dans le domaine de l'autisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Module 2 : structuration spatiale et temporelle - Module 4 : gestion des comportements-défis - Intervention tout au long de formation

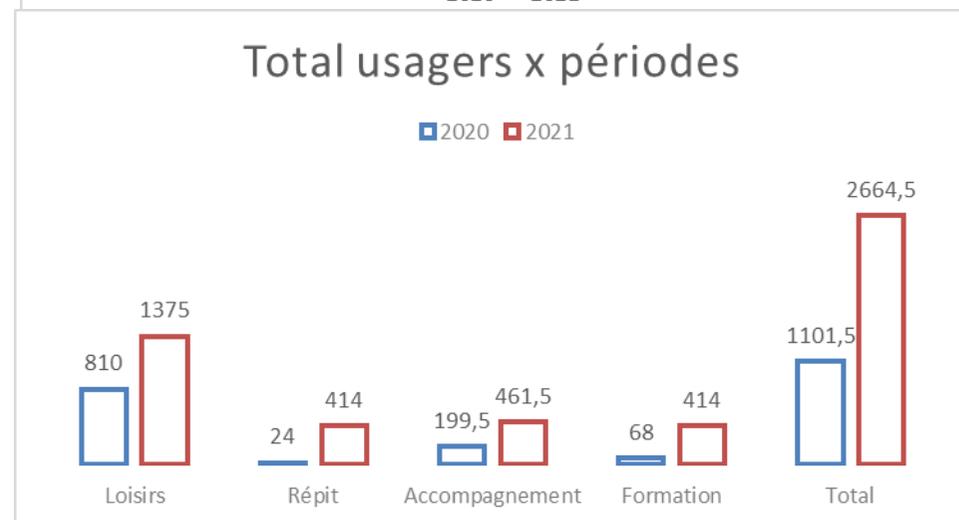


4.2.4. Comparatif des périodes d'activités 2020 – 2021

Nom du service	Total de périodes	
	2020	2021
Loisirs	162	203
Répit	12	138
Accompagnement	199,5	461,5
Formation	4	23
Total	377,5	825,5



Nom du service	Total usagers x périodes	
	2020	2021
Loisirs	810	1375
Répit	24	414
Accompagnement	199,5	461,5
Formation	68	414
Total	1101,5	2664,5



5. Formations suivies par le personnel

Dans le courant de l'année 2020, les deux membres du personnel ont suivi des formations externes.

Intitulé de la formation	Nombre de participant
Supervision formative – Nastasia Blaise – psychologue spécialisée en autisme	5
formation : Handicap & sexualité entre désir et réalité : cahier d'animation « A la rencontre de soi, des autres, de l'amitié et de l'amour » - ASPH	1
ABA Fonctionnelle – Pyramid-France	1
Recyclage du secouriste en milieu professionnel – Croix Rouge de Belgique (octobre 2021)	1

Les intervenants se forment aussi de leur côté sans intervention de l'ASBL

Le langage des émotions - Pyramid-France
PECS Avancé, Niveau 2 - Pyramid-France
PECS, Niveau 1 – Pyramid-France
les 9 aptitudes essentielles à la communication – Pyramid-France
Transition vers tablette numérique – Pyramid-France
Certificat interuniversitaire en Trouble du Spectre de l'Autisme – ULB
Brevet européen des premiers secours (BEPS) – Croix-Rouge de Belgique

6. Présentation des outils logistiques

6.1. Suite Office

Durant l'année 2021 et dans une continuité de l'année 2020, l'équipe utilise les outils proposés par la suite Office. Ils sont Word, Excel, PowerPoint, Publisher, etc. Un espace cloud est utilisé par l'équipe le serveur One Drive qui facilite l'accessibilité de toutes les créations.

6.2. Gestion des dossiers

Nous avons, pour l'année 2021, continué avec le logiciel Internat Mobi qui permet la centralisation des dossiers et la création de modules différents en fonction des besoins. Le coût attractif comparé à d'autres programmes investigués confirme notre choix.

La possibilité en un clic de créer un rapport facilite le transfert de dossiers et l'écriture des rapports éducatifs.

La présence d'un module de « journal de classe » nous permet de garder une trace de l'organisation de chaque activité et de le rendre accessible à tous les intervenants.

6.3. Site internet

En 2020, nous avons créé notre site internet grâce à la plateforme d'hébergement E-monsite. Le coût peu élevé et la multitude de fonctionnalités en avaient fait l'allié parfait.

Cependant, il ne nous était pas permis d'intégrer la gestion administrative de type « suivi des factures, inscription aux services, etc. ».

C'est pour cette raison que nous avons décidé de créer un nouveau site internet avec le site d'hébergement WIX. Cette plateforme nous a permis d'intégrer les paiements en ligne, de mettre en place des formulaires en ligne, de faciliter la gestion des inscriptions tant sur les listes d'attente qu'à nos activités et de faciliter la gestion financière en intégrant le suivi des facturations liées aux services d'activités (rappel de paiement, envoi automatique de demande de paiement, etc.).

Cela nous a permis de diminuer le temps du personnel lié à l'administration et de nous concentrer davantage sur la prise en charge des enfants.

Cependant, la charge administrative reste importante ce qui nous oblige à aborder la question d'un engagement de personnel administratif.

6.4. Logiciel de gestion des horaires

Dans le courant de l'année, la gestion des horaires via la création de pages Excel commençait à devenir complexe. Nous éprouvions beaucoup de difficulté à gérer entre les heures supplémentaires, les congés, etc. Nous avons décidé de passer par le logiciel Shyfter qui a permis un suivi en temps réel via une application. Sortir les rapports d'émargement permet de respecter le Code du travail en suivant les plannings. Il permet également, même si nous ne l'utilisons pas à ce jour, de mettre en place un système de pointeuse fixe ou à distance via l'application et le système de géolocalisation. Son coût est de 3€/mois/usager HTVA.

7. Les moyens

7.1. Ressources humaines

L'équipe Dynam'Autes était composée de deux permanents jusqu'en juillet 2021. À partir du mois de juillet, et ce, grâce à la subvention complémentaire émanant de la COCOF, trois etp supplémentaires ont permis à l'ASBL d'augmenter son offre d'activités.

Pour le service de formation, deux formateurs externes nous appuient.

Pour le service de loisirs, une vingtaine de bénévoles qui ont suivi la formation d'animateurs participent aux activités.

Durant l'année, l'équipe a accueilli six stagiaires (quatre en formation « éducateurs spécialisés », un en formation « assistant social » et un en formation « secrétariat »).

Nombre	Poste	Subside	Contrat	Hauteur	Période
1	Directeur	Cap 48	CDI	0.25 etp	01/01 – 31/05
1	Éducateur spécialisé, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cap 48	CDI	0.8 etp	01/01 – 31/05

1	Éducatrice spécialisée, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cap 48	CDD	0.75 etp	01/01 – 31/05
---	--	--------	-----	----------	---------------

1	Directeur	Cap 48	CDI	0.5 etp	01/06 – 31/12
1	Éducateur spécialisé, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cap 48	CDI	0.5 etp	01/06 – 31/12
1	Éducatrice spécialisée, missions accompagnement, loisirs, répit, formation	Cocof	CDD	0.2 etp	01/06 – 31/12
1	Éducatrice A2, mission loisir	Cocof	CDD	1 etp	01/07 – 31/08
1	Éducatrice spécialisée, mission répit	Cocof	CDD	1 etp	01/09 – 31/12
1	Éducatrice A2, mission répit	Cocof	CDD	1 etp	01/07 – 31/12
1	Éducatrice A2, mission répit	Cocof	CDD	0.8 etp	01/09 – 31/12

1	Éducatrice spécialisée, mission répit	Cap 48	CDR	0.8 etp	26/10 – 31/12
1	Éducatrice spécialisée, mission répit	Cocof	CDR	0.2 etp	26/10 – 31/12

1	Étudiant A1	Cocof	CDR	01/06 – 31/08
9	Étudiant A2	Cocof	CDR	01/06 – 31/08
3	Étudiant A3	Cocof	CDR	01/07 – 31/07

*Les contrats étudiants ont été signés pour des périodes allant de 1 jour à 2 mois

7.1.1. Ressources matérielles

En termes de locaux, Dynam'Autes dispose d'un bureau et d'une salle d'accueil situés à Watermael-Boitsfort. Il est utilisé dans le cadre du service répit, d'accompagnement, de préparation des formations et de tout ce qui touche à l'aspect administratif et légal. Cependant, nous sommes en recherche active de nouveaux locaux étant donné l'augmentation de nos activités.

Une convention de collaboration a été signée avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'EEFS les As Trôn'Autes pour toutes les activités concernant le service loisirs. Nous y avons accès le mercredi après-midi, le samedi et pendant les vacances scolaires.

Dans les différents espaces, un nombre important de matériels a été obtenu grâce à de la récupération et des dons. Néanmoins, une partie spécifique et spécialisée a été investie afin de répondre de manière adéquate aux besoins rencontrés sur le terrain.

7.2. Organisation pratique hebdomadaire

Pendant la période scolaire

Horaire d'ouverture 09h00 – 17h00	MARDI		MERCREDI	JEUDI		VENDREDI		SAMEDI
AM	Accompagnement et administratif relatif aux obligations qui nous incombent	Répit	Réunion d'équipe	Accompagnement et administratif relatif aux obligations qui nous incombent	Répit	Accompagnement et administratif relatif aux obligations qui nous incombent	Répit	Loisirs
PM			Loisirs					

Pendant les vacances scolaires

Horaire d'ouverture 08h30 – 16h30	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM	LOISIRS	LOISIRS	LOISIRS	LOISIRS	LOISIRS
PM					

8. Evaluation de l'action

8.1. Méthodes d'évaluation

Une méthodologie qualitative et quantitative est utilisée pour évaluer l'impact du projet Dynam'Autes en Région de Bruxelles-Capitale. Pour répondre aux divers questionnements, des outils sont utilisés auprès des parents, des animateurs et des enfants dans un objectif d'appréciation des actions.

8.1.1. Méthodologie qualitative et outils utilisés

Des enquêtes de satisfaction

Dans le but de récolter un maximum d'information, les parents et les animateurs remplissent un formulaire de satisfaction en ligne.

L'évaluation ex-itinere se fait tout au long du projet sur base de grille et de réunions quotidiennes

Dans le cadre de chaque service, des outils spécifiques sont créés pour évaluer les activités.

Service loisirs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport de l'enfant accueilli rempli quotidiennement 2. Réunion de débriefing post-activités sous forme de focus group 3. Réunion d'évaluation bisannuelle dans le but d'évaluer et d'adapter le service
Service d'accompagnement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Projet d'accompagnement individualisé évaluer bisannuellement 2. Réunion hebdomadaire en équipe dans le but d'évaluer l'action menée ainsi que proposer des pistes de solution
Service répit	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rapport de l'enfant accueilli rempli quotidiennement 2. Programme d'accompagnement individualisé (si l'enfant est accompagné par le service)
Formation d'animateurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation des journées de formation sous forme de formulaire de satisfaction 2. Evaluation sous forme de focus group 3. Evaluation d'animateurs et auto-évaluation
Sensibilisation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation sous forme de formulaire de satisfaction 2. Evaluation sous forme de focus group

En fin d'année 2021, des formulaires de satisfaction ont été envoyés aux parents afin d'évaluer l'impact des activités. Les formulaires qui n'ont pas été remplis par les enfants en raison de leur handicap, l'ont été faits par les familles, qui se sont basées sur des faits observables.

Un conseil de participation, une nouveauté

Pour donner suite aux enquêtes, nous avons invité les parents, animateurs et autres à participer à notre premier conseil de participation. Celui-ci s'est tenu en janvier 2022 et a permis d'aborder certaines thématiques telles que l'offre de service, la communication, etc.

8.2. Organisation de l'évaluation

Le projet Dynam'Autes, dont sa mise en œuvre est prévue sur 2 années, est arrivé à terme de sa 2^e année de fonctionnement. Dans ce contexte-ci, de nombreuses évaluations ont été menées auprès du public accueilli, mais également auprès des animateurs et des employés.

8.3. Les données récoltées

Les témoignages des parents ont été reproduits tels quels avec leur orthographe, leurs émotions, etc.

8.3.1. Les données

Le formulaire original se retrouve en annexe 13.6. Les formulaires de satisfaction remplis ont mis en exergue plusieurs points.

Le nombre de répondants au formulaire de satisfaction en ligne était de 11 personnes. 90,9% des répondants sont concernés par le service loisirs et 9,1% par le service répit.

De manière générale, les réponses aux questions concernent le service de loisirs, ce qui nous amène à travailler davantage sur l'évaluation du service répit et accompagnement par la suite.

Les répondants ont un enfant âgé de 5 à 13 ans. Cette tranche d'âge, en considérant que l'ASBL n'accueille aujourd'hui pas d'enfant de plus de 13ans, est représentative de notre public.

Les répondants sont majoritairement (81.8%) des familles dont les enfants sont scolarisés. 9,1% des répondants sont dans une situation insatisfaisante (accueilli en structure d'accueil durant

quelques périodes) et pour 9,1 %, les répondants sont dans la situation où leurs enfants sont dans une situation d'exclusion de structure d'accueil.

Au niveau de la satisfaction, les répondants sont dans 63.6% très satisfaits du service proposé: 27.3% sont satisfaits et 9,1% disent être très insatisfaits. Cependant, le reste des réponses de ce répondant est satisfaisant. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse d'une erreur dans le remplissage du formulaire. Cela nous amène à repenser l'agencement des questions qui permettra de faciliter leur compréhension.

Au niveau des horaires d'accueil, les parents s'accordent de manière générale pour dire qu'ils sont assez larges et qu'ils conviennent à leurs besoins. Une exception faite pour certains parents qui travaillent durant les vacances scolaires, ils aimeraient avoir la possibilité d'une garderie pour récupérer leur enfant plus calmement. Un répondant explique : « *j'aurais préféré pouvoir la récupérer à 17h (le temps de sortir du boulot et faire le trajet)* ».

Au niveau de la prise en charge et des normes d'encadrement, la plupart des répondants sont satisfaits de l'individualisation de la prise en charge. En effet, nos normes sont de 1 intervenant pour 1 ou 2 enfants en fonction des profils et en fonction du service (répit = 1 pour 1).

Au niveau de la proposition d'activités, les parents sont satisfaits de notre proposition. Certains regrettent que leurs enfants ne participent pas à un séjour résidentiel. La proposition actuelle est de 2 séjours résidentiels pour 5 enfants et est accessible aux enfants à partir de l'âge de 7 ans.

Au niveau de la fréquence d'accueil, les répondants sont très satisfaits à hauteur de 45,5%, satisfaits à hauteur de 45,5% et neutres à hauteur de 9,1%. Cependant, les parents s'accordent pour le service de loisirs à dire que davantage de propositions d'accueil seraient bienvenues. En effet, un parent dit « *une semaine supplémentaire pour les périodes de stage serait vraiment super* », une autre dit « *pour les vacances d'hiver ou autre, je souhaite avoir plus d'une semaine d'accueil étant une maman seule avec un autre enfant* ». Un autre répondant explique « *je suis satisfaite et je voudrais augmenter les loisirs* ». Notre service a programmé un maximum de 4 semaines de stage par année scolaire allant du 1^{er} septembre N au 31 août N+1.

Au niveau de la satisfaction des enfants, les répondants sont très satisfaits à hauteur de 72,7% et satisfaits à hauteur de 27,3%. Les parents expliquent :

- « *serait-il possible de faire le point sur l'évolution de X au cours des séances éventuellement par rdv téléphonique* »
- « *mon fils adore les activités et se sent très bien avec l'équipe* »
- « *je pense qu'elle aimerait davantage être en contact, en lien avec les autres enfants* »
- « *ma fille aime beaucoup les activités, les encadrants sont professionnels et à l'écoute* »
- « *mon enfant est vraiment développé par vos loisirs* »
- « *très heureuse d'y participer* »

Au niveau de la communication, les répondants sont très satisfaits pour 54,5% et satisfaits pour 45,5%. Les répondants expliquent :

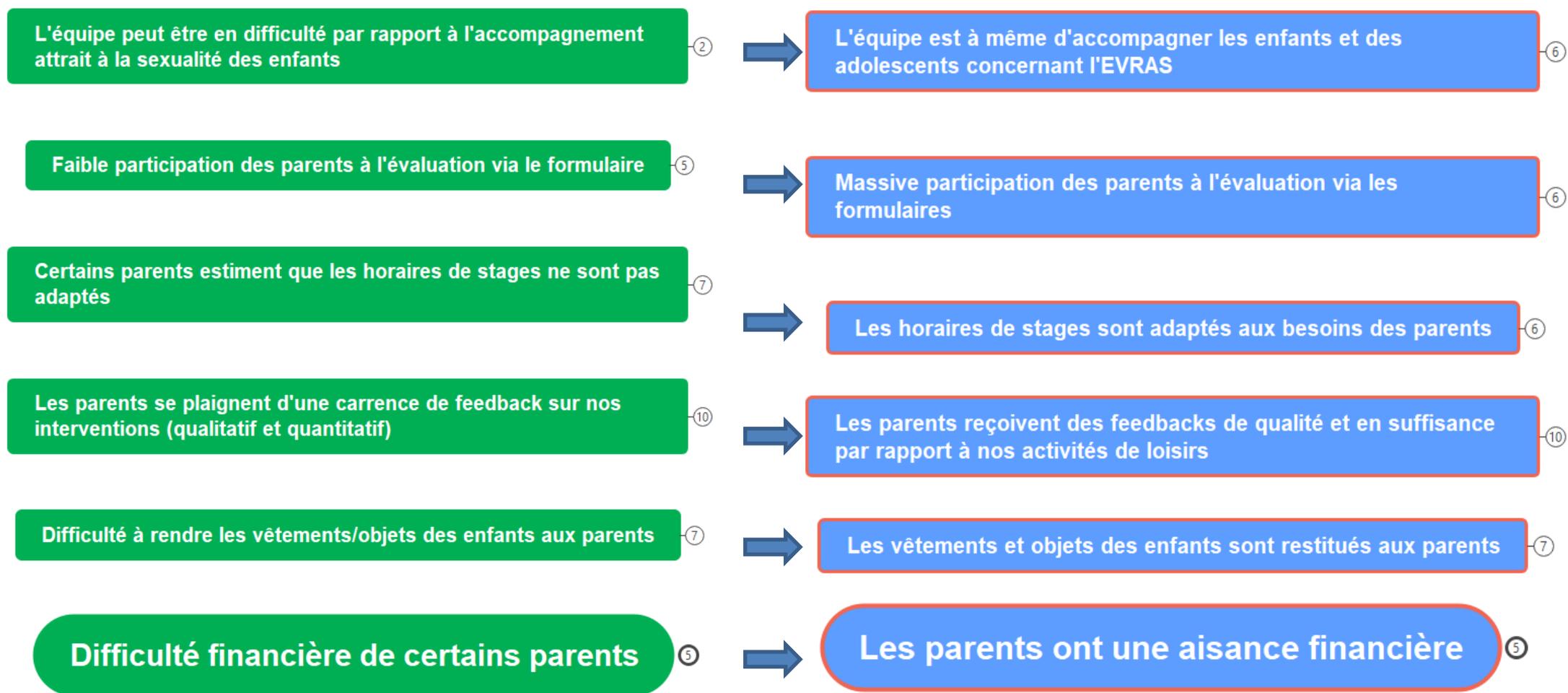
- « *En ce qui concerne le comité de participation, j'imagine que nous aborderons encore plus de sujets. On espère y assister et qu'on arrivera à l'heure.* »
- « *Nous communiquons en général par mail pour la partie administrative, mais malheureusement nous n'communicons pas assez avec les encadrants (rotation, manque de temps à la sortie de l'enfant...) je propose de tenir un carnet de communication afin de voir si tout va bien et avoir plus de détail sur les journées et de même de notre côté ne communiquons s'il y a des changements ou humeur de l'enfant ...* »
- « *Vous êtes très collaborateurs* »

Au niveau du site internet et du fonctionnement des réservations en ligne, les répondants sont, pour 45,5%, très satisfaits, pour 45,5%, satisfaits et pour 9,1%, très insatisfaits. Certains parents ne le trouvent pas pratique à utiliser. En 2021, nous avons modifié notre site internet dans le but d'intégrer des modules de réservation en ligne où les parents devaient payer en ligne directement. Cette fonctionnalité est pratique pour l'administration de l'association, car elle diminue le risque d'impayés et diminue donc le temps de travail du suivi des paiements qui était conséquent.

Au niveau des conditions financières, les parents sont très satisfaits à hauteur de 54,5%, satisfaits à 36,4% et insatisfaits à 9,1%. Nous demandons pour nos activités une participation financière de 15 € la journée (samedi et vacances scolaires) et de 10€ la demi-journée (mercredi après-midi). Pour le service d'accompagnement, nous demandons 15€/mois et pour le service répit, nous demandons 10€/jour. Une réduction de 50% est appliquée aux parents qui bénéficient du statut BIM.

8.4. Arbre à problèmes traduit en arbre à objectifs

Dans le courant du mois de janvier 2022, l'équipe de l'ASBL a travaillé sur diverses problématiques recensées dans l'évaluation des parents. Un arbre à problèmes a été traduit en arbre à objectifs et les sous-objectifs ont été retranscrits dans un chronogramme. Ceci permettra à l'équipe d'atteindre les objectifs fixés dans le courant de l'année 2022.



9. Le projet selon le modèle SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel engagé est formé aux méthodes et techniques éducatives spécifiques à l'accompagnement des enfants porteurs de troubles du spectre autistique. • Les multiples connaissances en gestion du cadre non marchand (gestion de projet, comptabilité, communication marketing, etc.) amènent une efficacité et une efficience dans la réalisation des tâches quotidiennes. • Les ressources bénévoles sont importantes et profitent à la bonne réalisation des activités de loisirs et des modules de formation. • L'ancrage au réseau associatif bruxellois du secteur du handicap est véritable et bien prégnant. • La demande en service (loisirs, répit, accompagnement, formations/sensibilisations) dépasse considérablement l'offre actuelle. • L'acquisition de locaux depuis novembre 2020 permet un accueil adéquat des enfants en activité de répit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de ressources humaines fixes est faible pour garantir un équilibre adéquat entre l'offre des services de l'ASBL et la demande sociale des bénéficiaires. • Le manque de ressources humaines actuelles amène des difficultés à suivre correctement les prérogatives des usagers. • Le manque de pluridisciplinarité dans l'équipe actuelle limite la qualité d'accompagnement des bénéficiaires.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs appels à projets ont été rendus. • L'association a la volonté d'intégrer l'ASAH (association des services d'accompagnement et d'actions en milieu ouvert pour personnes handicapées). • La Région bruxelloise a la volonté politique d'agréer un second service d'accompagnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le co-subventionnement actuel (PHARE/CAP48) arrive à échéance d'ici fin 2021. • Les restrictions sanitaires actuelles limitent la possibilité de recettes d'activités exceptionnelles (soupers, balades moto, ventes de consommables, etc.).

10. Adaptations prévues pour la suite du projet

10.1. Le processus participatif

La participation, c'est prendre part à quelque chose. Dans le cadre du co-financement obtenu par la COCOF et Cap 48, Dynam'Autes a la volonté de mettre en place un comité d'usagers favorisant ainsi la concertation et une dynamique d'« empowerment » (pouvoir d'agir).

« L'Étude réalisée par l'Université de Mons en 2017 a souligné l'impact significatif de l'action de CAP48 sur la participation sociale des personnes en situation de handicap au sein des associations et de la société.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que la concertation est obligatoire selon la convention des Nations-Unies. (CDPH ratifiée par la Belgique le 2 juillet 2009 - Article 1, § 2 ; également, Préambule, point e). »⁸

Le comité d'usagers de Dynam'Autes vise à rassembler des familles, des représentants d'association de parents, des professionnels du secteur, des animateurs bénévoles, etc. autour de la question de l'impact du projet et des réponses apportées aux besoins formulées par les familles. Cette réunion se mobilise 1 à 2 fois par an. Cependant, elle peut prendre la forme de colloques ou de journées d'échanges autour de thématiques.

L'utilisation d'outils d'intelligence collective permet de faire émerger des idées en se basant sur 6 principes essentiels : instaurer une relation d'équivalence, écouter avec attention, parler avec intention, être bienveillant, faire confiance, respecter le cadre.

10.2. La formation « parents »

Durant l'année 2021, nous avons effectué 2 formations à destination des parents dans le cadre du service d'accompagnement. Nous souhaitons systématiser la proposition durant l'année 2022.

⁸ Cap 48. « Appel à projets 2019. Avis des personnes en situation de handicap ». Cap 48 RTBF.
<https://www.cap48.be/wp-content/uploads/2019/04/2019-Informations-importantes-secteur-du-Handicap.pdf>

10.3. Le retour aux parents

Pour répondre à la demande de retour formulée par les parents du service loisirs, l'équipe a travaillé sur un outil en 2022 qui prendra la forme d'une fiche que nous enverrons aux parents une fois tous les semestres. Cette fiche sera complétée par les référents pour chaque enfant à chaque accueil.

Activités	Autonomie			Intérêt		
	Seul	Aide +	Aide ++	●	●	●
						
Commentaire :						
						
Commentaire :						
 <input type="checkbox"/> A bien mangé <input type="checkbox"/> A peu mangé <input type="checkbox"/> N'a pas mangé						
Commentaire :						
 Centre d'intérêt :						
 Incident : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Commentaire :						
 Comportement :						
Conclusion :						

10.4. Augmentation d'offre d'accueil

Cette année 2021 a permis à l'ASBL Dynam'Autes de s'inscrire dans un réseau professionnel offrant un service qui répond aux besoins du public rencontré. Néanmoins, la forte demande nous a poussés à rendre un appel à projets en décembre 2020 intitulé « renforcement d'activités de répit ». Cette subvention complémentaire nous a permis d'accueillir davantage d'enfants en service de répit et nous continuerons en 2022 grâce à l'octroi de subvention provenant de la COCOF.

Concernant le service de loisirs, notre proposition pour augmenter notre offre est d'organiser des activités à 10 enfants le samedi matin et le samedi après-midi. Nous ne proposerons donc plus de journées complètes, mais bien des demi-journées de 3h (09h00 – 12h00 & 13h00 – 16h00).

Celles-ci seront proposées sous forme de programme par quadrimestre (septembre à décembre & janvier à juin). L'objectif étant de proposer un programme sur plusieurs séances ce qui

permettra d'un côté d'avoir une fréquence dans les accueils et de l'autre, de présenter aux enfants un planning d'activités pluridisciplinaires qui leur permettra de les éveiller à plusieurs disciplines (piscine, activités artistiques, sportives, etc.).

10.5. Orientation post-diagnostic

Au vu des nombreuses demandes et des besoins formulés par les parents qui reçoivent le diagnostic d'autisme et qui sont souvent perdus face aux différentes démarches à entreprendre, nous souhaitons réfléchir à l'organisation de séances de permanences sociales et éducatives.

Cette proposition permettrait aux parents de bénéficier d'un lieu d'écoute où professionnels du secteur pourraient les orienter vers les différents services adaptés. De nombreux parents qui reçoivent le diagnostic connaissent peu ou voir pas du tout ce handicap. Ces moments pourraient également prendre la forme d'entretien dans lesquels les professionnels présenteraient l'autisme et répondraient aux nombreuses questions des familles.

10.6. À la recherche de nouveaux locaux

Vu l'augmentation de notre offre de service, nous nous sommes donné comme mission de trouver de nouveaux locaux permettant d'accueillir les enfants du répit plus qualitativement. Pour ce projet, nous envisageons de créer des partenariats avec d'autres associations et/ou des indépendants paramédicaux. L'idéal serait que les partenaires travaillent dans l'autisme.

Des rendez-vous avec des échevins, des bourgmestres ont été pris pour demander un bâtiment, mais à ce jour, il n'y a pas encore de suite favorable à notre demande.

10.7. Organisation d'une garderie lors de nos stages

Voici la proposition qui sera faite aux parents.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h00 – 8h45	Garderie				
08h45 – 09h15	Accueil				
09h15 – 15h45	Activités				
15h45 – 16h15	Accueil				
16h15 – 17h00	Garderie				

10.8. Suppression des activités du mercredi pour se concentrer sur la qualité des services proposés

10.8.1. Préambule

Suite à plusieurs constats, l'équipe de l'ASBL réfléchit quotidiennement à la possibilité de renforcer notre action afin de répondre davantage aux besoins des enfants et de leur famille, mais également à la faisabilité en termes d'organisation institutionnelle.

Ce point amène plusieurs constats objectifs et apporte des solutions institutionnelles afin de favoriser la cohérence entre théorie, pratique et réponse aux besoins.

10.8.2. Les constats

Loisirs

Il y'a une forte demande d'accessibilité aux activités organisées le samedi et durant les vacances scolaires.

Le nombre total d'enfants qui participent aux mercredis-loisirs est de 5 réparti sur l'année. Nous n'avons pas beaucoup de demandes pour les activités du mercredi alors que les parents formulent plus de besoins d'activités les samedis et sollicitent plus de stages.

Notre liste d'attente compte aujourd'hui **62 enfants**.

Sur le nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente, il y a une volonté d'accès, en pourcentage/activités à :

Mercredi-loisirs	Samedi-loisirs	Stages
29%	67%	87%

L'investissement en termes d'organisation pratique et la mobilisation du personnel nécessaire pour l'organisation des loisirs se déroule comme suit :

	Nombre de personnel mobilisé	Temps de préparation	Impact bénéficiaire	Parents qui n'ont pas de solutions d'accueil dû à l'activité professionnelle
Mercredi après-midi	2 x 6h = 12h	1h / semaine + ajout du temps de trajet (45 minutes)	5	1
Samedi	5 x 7h = 35h	2h / semaine	30	
Stage	5 x 37h = 185h	10h	35	

Accompagnement

La demande en accompagnement est constante et l'équipe est stable.

Nombre de personnel mobilisé	Temps de préparation et de prestation	Impact bénéficiaire
2	37h / semaine	11

Répit

Nombre de personnel mobilisé	Temps de prestation	Temps de présence des bénéficiaires	Impact bénéficiaire
3	3x7.4x3 = 66.6	3x7x3 = 63	9

Nous remarquons que l'équipe a 1 à 2h par semaine comme temps de préparation. Dans ce temps sont comptés la préparation de la journée en début et le temps de rangement de la journée en fin.

Il est certain que dans l'éventualité de notre prise en charge maximale, l'équipe du répit n'a pas de temps administratifs prévus pour la rédaction des rapports, la tenue de réunions, etc.

	Mardi	Mercredi		Jeudi	Vendredi	Samedi
X 1	Administratif / Coordination	R é u n i o n	L o i s i r s	Administratif / Coordination	Accompagnement / Coordination / administratif	Loisirs
X 2	Accompagnement			/	Accompagnement	Loisirs
X 3	Répit			Répit	Répit	Loisirs
X 4	Répit			Répit	Répit	Loisirs
X 5	Répit			Répit	Répit	Loisirs

Lorsque le service a besoin d'organiser une journée de travail sur différentes thématiques permettant d'avoir un impact sur la prise en charge des bénéficiaires, nous sommes dans l'obligation d'annuler une journée d'activités.

10.8.3. Proposition de solutions

Loisirs

Réorganiser les activités de loisirs dans le but de répondre à davantage de demandes et assurer la qualité d'accueil en prévoyant des temps de préparation adéquats.

	Mercredi	Samedi
	Annulation	Par demi-journée Préparation des salles : 08h30 – 09h00 Accueil groupe 1 : 09h00 – 12h00 Accueil groupe 2 : 13h00 – 16h00 Rangement des salles : 16h00 – 16h30

Conclusion ; en annulant les activités du mercredi après-midi, les employés ont davantage de temps d'administratifs ce qui permet l'inscription, la préparation et la gestion des activités de loisirs.

Accompagnement

En annulant le mercredi après-midi, la possibilité pour les accompagnateurs en charge d'accompagnement de prester les prises en charge le mercredi ce qui permettra aux parents et aux enfants d'être présents de manière plus fréquente et in fine de ne pas prester d'heures supplémentaires, mais de les prester pendant les activités de loisirs, moments où les enfants sont présents.

En annulant l'activité du mercredi, les accompagnateurs du répit auront la possibilité de bénéficier de ce temps pour finaliser et/ou préparer les dossiers, de participer à des réunions sans risquer de fragiliser l'encadrement quotidien, d'observer en famille ou dans d'autres institutions, de prévoir des réunions de parents, etc.

L'annulation du mercredi après-midi permettra de fixer des journées de travail en équipe sans annuler les journées d'accueil prévues.

L'annulation du mercredi permettra également de préparer les semaines de stages en équipe afin de travailler sereinement, et ainsi de protéger la dynamique de l'institution.

Enfin, l'annulation du mercredi après-midi aura très peu d'impact négatif sur les bénéficiaires étant donné les chiffres relevés.

10.9. Pérennisation du projet Dynam'Autes

Dans une perspective, nous désirons pérenniser le projet en acquérant **l'agrément d'un service d'accompagnement de catégorie 1 renforcé par une mission loisirs en catégorie 2 et renforcer par un projet particulier 5 ans pour le répit. Une reconnaissance de grande dépendance permettrait également de renforcer notre service en augmentant les subventions.**

Cet agrément nous permettrait de garantir le maintien des activités proposées à l'heure actuelle et d'augmenter notre budget annuel afin d'engager 3 personnes au moins, grâce à une reconnaissance de « service accueillant des enfants sous statut de grande dépendance ».

D'après l'arrêté 2017/1127 relatif aux services d'accompagnement, nous pourrions tendre à une augmentation de moyens tels que définis dans le chapitre 4 – subventions

En effet :

Service d'accompagnement de cat. 1	1.5 ETP dont 0.5 ETP master dont 0.25 ETP direction
Frais généraux	14 000 € (indexé)
Mission loisirs 2°	52 000 € (indexé) – montant triplé si le service est agréé pour accueillir des personnes qui disposent du statut de grande dépendance

Ce que nous devrions demander en plus :

Projet particulier 5 ans	Service répité pour 3 etp et frais de fonctionnement
--------------------------	--

Dynam'Autes en 2022

Service d'accompagnement, de loisirs et de répité	4.75 ETP dont 0.5 ETP direction sur 12 mois	245 000 €
Frais de fonctionnement		55 000 €
	Total	295 000 €

11. Cadre logique et vision à long terme

Comment mesurer la qualité de vie : la qualité de vie est souvent restreinte aux principaux aspects liés à la santé : on parle alors de “qualité de vie liée à la santé”. Elle prend en compte les domaines physique (autonomie et activités physiques), psychologique (anxiété, dépression, émotion), relationnel (familial, social, professionnel), symptomatique (répercussion de la maladie et de son traitement) et des aspects plus particuliers tels que la sexualité ou l’image de soi. Ces différents domaines, correspondant à des éléments objectifs et subjectifs, ont une importance variable d’un sujet à l’autre et au cours du temps. La qualité de vie ne peut être appréciée que par le patient lui-même et non par le médecin ou le soignant.⁹

	Logique d’intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Objectif général	Contribuer à améliorer la qualité de vie des enfants avec autisme et de leur famille en Région de Bruxelles-Capitale	Le nombre de familles qui ont obtenu un accompagnement	Rapport du Conseil Supérieur de la Santé	
Objectif spécifique	Les parents d’enfants avec autisme ont accès à des informations fiables, complètes et compréhensibles, à un appui éducatif et à un lieu d’accueil permettant la prise en charge de leur enfant porteur de troubles du spectre de l’autisme	Le nombre de demandes introduites auprès des services d’accompagnement	Rapport d’activité des services d’accompagnement bruxellois agréés par la COCOF	
Résultats 1	Les enfants ont acquis de nouvelles compétences	50% des enfants voient leur autonomie augmentée 50% des enfants utilisent un outil de communication alternatif et augmentatif	Rapport d’accompagnement éducatif	Les familles participent à la formation parents

⁹ MERCIER & SCHRAUB, « *Qualité de vie : quels outils de mesure ?* », 27es journées de la SFSPM, Deauville, novembre 2005 disponible sur http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9760/SFSPM_2005_14_418.pdf consulté le 08/02/2021

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Résultats 2	Les enfants sont accueillis dans des activités	40 enfants bénéficient d'activités de jours	Rapport d'activités	
Résultats 3	Les familles font appel aux services et aux aides existantes et les utilisent	Les parents informés appellent les services renseignés	Enquête de satisfaction parents + enquête qualitative des services renseignés	Tous les parents accueillis répondent à l'enquête
Résultats 4	Les familles, grâce aux échanges organisés lors de journées familles, sont capables de réagir face aux difficultés qu'ils rencontrent	75 % des parents partagent leurs difficultés vécues	Focus group	Les parents participent aux focus groups
Résultats 5	Les accompagnateurs sont compétents et formés aux théories liées à l'autisme et en matière de pratiques recommandées par la KCE	Les accompagnateurs répondent à 75 % des questions posées par les parents	Enquête qualitative	Les parents répondent à l'enquête
Résultats 6	Les professionnels des institutions utilisent les méthodes recommandées par la KCE afin de répondre adéquatement aux besoins des enfants avec autisme	70 % des parents sont satisfaits de l'accueil de leur enfant par les professionnels	Enquête de satisfaction	Les parents répondent à l'enquête
Activité 1.1.	Des formations à l'autisme sont organisées pour les parents	12 familles participent à 1 formation de 2 modules de 2h00	Rapport d'activités et registre de présence	Les formateurs sont formés à l'autisme et construisent des modules de formation
Activité 1.2.	Des formations aux outils de prise en charge et aux pratiques recommandées par la KCE sont organisées pour les parents	12 familles participent à 1 formation de 4 modules de 2h00 concernant les outils de prise en charge	Rapport d'activités et registre de présence	Les formateurs sont formés à l'autisme et construisent des modules de formation

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Activité 1.3.	Un accompagnement éducatif est accessible aux parents	2 professionnels offrent un accompagnement éducatif aux familles	Rapport d'activités et programme d'accompagnement	2 professionnels accompagnent 12 familles
Activité 2.1.	Les enfants sont accueillis dans des activités extrascolaires	75 périodes ⁶³ d'activités extrascolaires sont organisées par an pour 30 enfants	Registre de présences	Une formation d'animateurs est organisée pour accompagner les enfants Les participants de la formation animent les activités extrascolaires
Activité 2.2.	Les enfants non scolarisés sont accueillis dans des activités de jours	75 périodes ⁶⁴ d'activités de jours sont organisées pour 10 enfants/an	Registre de présences	Les 2 professionnels du service accueillent 2 à 3 enfants simultanément
Activité 3.1.	L'information concernant les services et les aides existantes est disponible sur un site internet	2000 visiteurs par an	Statistique du site internet	Un site internet est créé
Activité 3.2.	Les parents ont accès à l'information via l'accompagnement social	30 analyses de la demande/an	Fiche analyse de la demande	Le temps d'accompagnement dure de 1h30 à 3h00 / famille
Activité 3.3.	Des professionnels aident les parents dans les démarches sociales (aides financières, etc.)	12 familles / an	Programme d'accompagnement individuel	2 professionnels sont formés à l'accompagnement social
Activité 4.1.	Des groupes de paroles sont organisés	12 parents participent aux groupes de paroles 4 groupes de paroles sont organisés par an	Registre de présences Agenda professionnel	Les parents ont connaissance de la tenue des groupes de paroles Les parents s'organisent pour participer à ces moments

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses
Activité 4.2.	Les professionnels développent une écoute active sur le vécu du handicap par la famille	12 familles sont accompagnées / an	Programme d'accompagnement individualisé	Les professionnels sont formés à l'accompagnement et à l'écoute active
Activité 4.3.	Les parents créent un outil leur permettant de rester en contact et de se partager des « trucs et astuces »	12 familles participent à la création d'un outil	Registre de présence 1 outil est créé	Les mesures liées à la pandémie covid-19 permettent de proposer ces moments en présentiel
Activité 5.1.	Les accompagnateurs sont formés à l'autisme	Les accompagnateurs suivent 2 formations à l'autisme/an	Agenda professionnel	Les accompagnateurs participent à la formation
Activité 5.2.	Les accompagnateurs sont formés à la prise en charge de l'autisme	Les accompagnateurs suivent 2 formations aux outils de prise en charge/an	Agenda professionnel	Les accompagnateurs participent à la formation
Activité 5.3.	Une formation d'animateurs à l'autisme est dispensée	15 personnes suivent la formation d'animateurs	Registre de fréquentation	Les attentes des participants sont comblées
Activité 5.4.	Des outils de prises en charge sont créés	80% des accompagnateurs sont satisfaits des outils créés	Entretien qualitatif	Les accompagnateurs participent à l'enquête
Activité 6.1.	Les professionnels sont accompagnés pour répondre aux besoins des personnes avec autisme	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations
Activité 6.2.	Les professionnels utilisent la méthode TEACCH	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations
Activité 6.3.	Les professionnels utilisent les outils de communication alternative	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations

Activité 6.4.	Les professionnels utilisent des méthodes de gestion des troubles du comportement	3 formations / an sont dispensées dans des structures d'accueil	Agenda professionnel	Les institutions s'inscrivent aux formations
Activité 6.5.	Les professionnels sont accompagnés dans la prise en charge quotidienne des enfants avec autisme	4h de supervision clinique et institutionnelle	Convention de collaboration	Le superviseur est formé à l'autisme et à la supervision

12. Conclusion

Durant l'année 2021, le co-financement COCOF/Cap 48 a permis à l'association de réaliser ses missions comme convenu lors de la remise du projet en 2019. Notre expertise de ce handicap particulier, l'autisme, de la pratique de gestion de projet et notre ancrage dans le secteur associatif bruxellois nous ont permis de répondre aux exigences et aux besoins du public cible tout en adoptant une démarche évaluative.

La subvention complémentaire provenant de la COCOF dans le cadre du renforcement des activités de répit nous a permis d'engager 3 professionnels et des étudiants supplémentaires. Ce personnel nous a permis de renforcer notre activité de répit.

À l'heure actuelle, notre service accompagne un certain nombre d'enfants et d'animateurs. Cependant, l'offre ne permet pas de répondre à toutes les demandes qui ne cessent de s'accroître. Nos services sont actuellement tous complets. Ce phénomène nous oblige à inscrire les enfants sur liste d'attente malgré l'urgence formulée par certaines familles. Le manque de place, dans les structures d'accueil (école, centre de jour, etc.) et dans les services de loisirs adaptés, amène à des situations préoccupantes. Certains enfants présentent des comportements auto et hétéro agressifs. Nous remarquons que l'offre couplée des activités et de l'accompagnement familial diminuent les comportements présents chez ces enfants.

Au vu de la demande et des besoins formulés par les familles et leurs enfants, et considérant l'évaluation des différents services, il semblerait que nous soyons sur la bonne route. Cependant, pérenniser le projet est pertinent et adéquat, car il y aura toujours des personnes avec autisme. Ces dernières représentent en moyenne 1% de la population générale, soit une extrapolation de 10.000 personnes pour la Région bruxelloise. Certaines études soulignent l'augmentation des diagnostics réalisés dans les centres de références et donc la nécessité de répondre à une demande accrue. Ceci nous renforce et nous conforte dans notre idée de la nécessité de pérenniser ce projet.

L'efficacité du projet se base sur une vision à long terme qui pourrait être mise en place grâce à une reconnaissance structurelle, telle qu'un agrément.

Nous terminerons par citer une maman qui donne son point de vue lors de l'évaluation du service : *« J'aimerais juste que tous les enfants en situation de handicap puissent avoir plus accès à des loisirs et stages, comme les enfants ordinaires. L'offre est loin d'être adéquate de*

ce point de vue et parfois elle est presque ridicule - comme par exemple X qui maintenant peut offrir un seul samedi sur 6 mois aux enfants ... ». Ainsi, la volonté de Dynam'Autes est de continuer à offrir des activités d'accompagnement et de loisirs aussi bien qualitatifs que quantitatifs, en proposant aux familles un maximum d'activités annuelles pour leurs enfants.



13. Annexes

13.1. Les membres fondateurs

Nathalie Vétard

Alexandra Henry De Frahan

Sophie Tordeur

Samuel Engels

13.2. Le conseil d'administration

Nathalie Vétard

Alexandra Henry De Frahan

Guillaume De Neef

13.3. Historique

Dynam'Autes ASBL est créée en juin 2018 à l'initiative d'intervenants de l'école fondamentale spécialisée de type 2 « les As Trôn'Autes » située à Ixelles.

Le projet est né du constat que les parents d'enfants en situation d'autisme ne trouvaient pas d'espace de loisirs adaptés et par conséquent bénéficiait de peu de moments de répit.

La difficulté de prise en charge des enfants et adolescents en situation d'autisme se révèle être la principale préoccupation pour beaucoup d'entre eux. Afin de répondre à cette inquiétude, Dynam'Autes veut dans sa proposition allier plaisir et éducation, travail et apprentissage. In fine, dans le cadre des projets, une boucle se forme.

Après quelques activités réalisées sur fonds propres, l'année 2019 marque le lancement de notre projet en tant que nouveau service d'accompagnement, de loisirs et de répit. En effet, l'ASBL se voit octroyer un co-subventionnement de la COCOF et de Cap 48 pour deux ans (2020 – 2021).

Enfin, le départ est donné le 3 février 2020 avec l'engagement de 2 employés. La tâche est grande, tout est à faire et pendant les deux mois suivants, ils mettront tout en œuvre afin de commencer les activités dès avril 2020.

13.4. Les moments d'activités en 2021

Le service loisir

Nom du service	Total des usagers	Nombre de jours d'activités	Nombre de période	Total de période	Total période x usagers
Mercredi - loisirs	5	31	1	31	155
Samedi - loisirs	5	25	2	50	250
été					
été 1ère semaine	8	5	2	10	80
été 2e semaine	7	5	2	10	70
été 3e semaine	10	5	2	10	100
été 6e semaine	12	5	2	10	120
été 7e semaine	13	5	2	10	130
été 8e semaine	12	5	2	10	120
autres périodes					
Carnaval	5	5	2	10	50
Pâques 1ère semaine	5	5	2	10	50
Pâques 2e semaine	5	5	2	10	50
Séjour résidentiel (1er)	5	3	4	12	60
Séjour résidentiel (2e)	5	3	4	12	60
Stage d'automne	10	4	2	8	80
Total	107			203	1375

Le service répit

Activité	nombre de place	Nombre de jours d'activités	Nombre de période	Total de période	Total usagers x période
Mardi-répit	3	13	2	26	78
Jeudi-répit	3	32	2	64	192
Vendredi - répit	3	13	2	26	78
Samedi - Répit	3	11	2	22	66
Total		69		138	414

13.5. Dérogation

De : [QUESTIENNE Chantal](#)
Envoyé le : mardi 7 avril 2020 13:28
À : [Dynam'Autés asbl](#)
Objet : RE: questionnement par rapport au public

Bonjour,

Le public que nous prenons en charge sont les enfants

- domiciliés et scolarisés à Bruxelles ? OUI
- domiciliés à Bruxelles mais pas scolarisés à Bruxelles ? OUI
- scolarisés à Bruxelles mais pas domiciliés à Bruxelles ? Réponse nuancée. Pour des activités du mercredi après-midi, si les enfants sont scolarisés aux Astronautes (ou autre école proche du lieu d'activités) pourquoi pas. Mais l'activité reste en priorité destinée à des enfants domiciliés en Région bruxelloise. A voir au cas par cas donc.
- Pour les activités de répit, uniquement si domicilié en Région bruxelloise.

Bien à vous

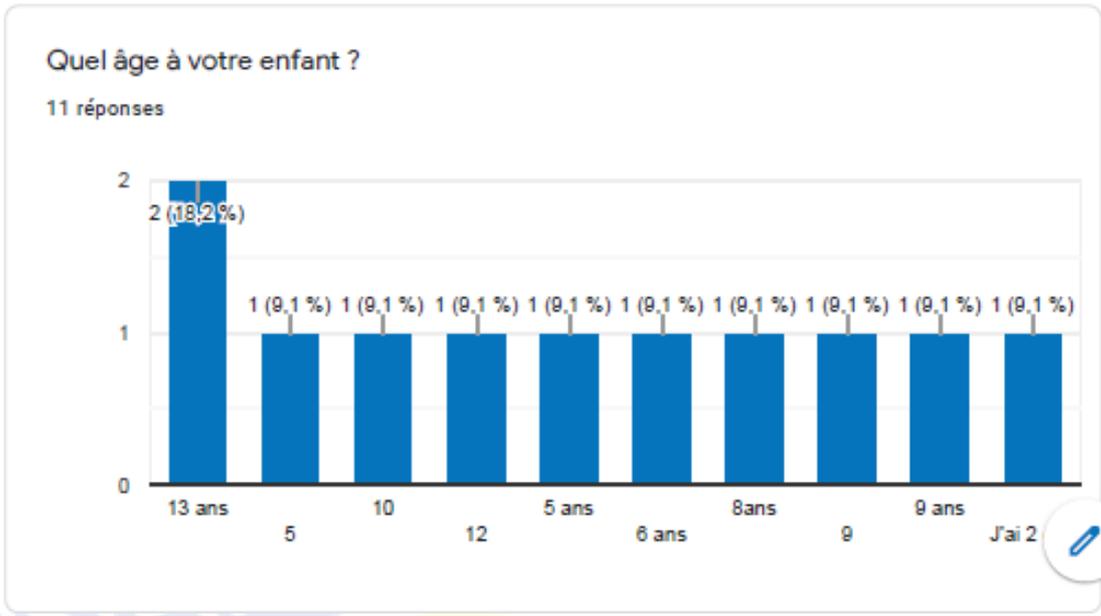
Chantal QUESTIENNE
Attachée principale
Service Initiatives, Information et
Documentation
Rue du Welboom, 14 - 1000 Bruxelles
www.sps.brussels
T +32 2 800 86 38 G +32 491 86 63 98
AlteRessource

13.6. Formulaire d'évaluation du service loisirs

Évaluation du service Dynam'Autes

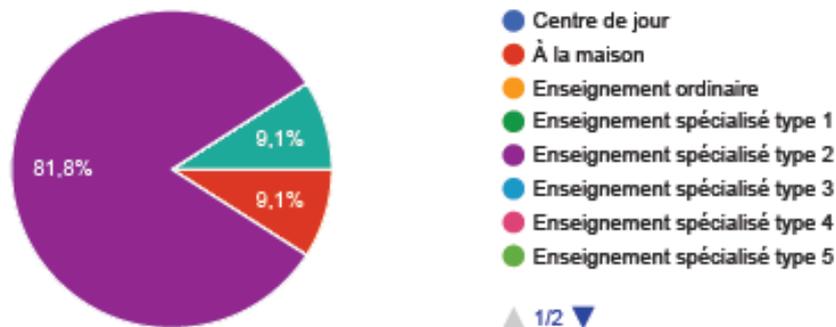
11 réponses

[Publier les données analytiques](#)



Quelle est la situation de votre enfant ?

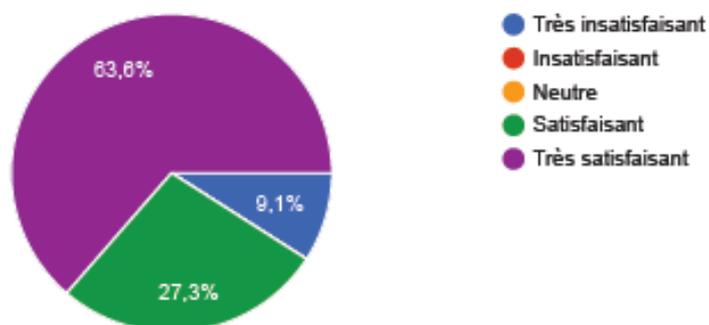
11 réponses



Vécu lors des activités Dynam'Autes

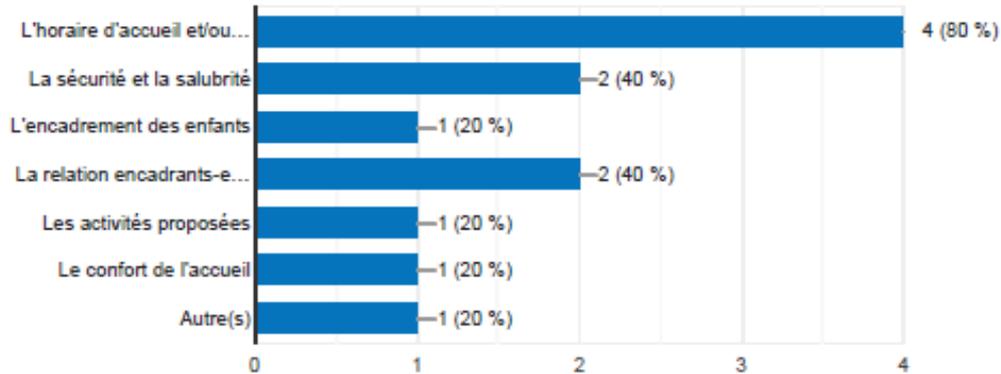
De manière générale, êtes-vous satisfait.e de l'accueil de votre enfant chez Dynam'Autes

11 réponses



êtes-vous insatisfait pour une ou plusieurs des raisons suivantes ?

5 réponses



Commentaire par rapport à votre insatisfaction

4 réponses

Je peux me tromper mais le manque d interactions entre enfants du fait qu ils sont en 11 pour 1 (et ce qui est top)

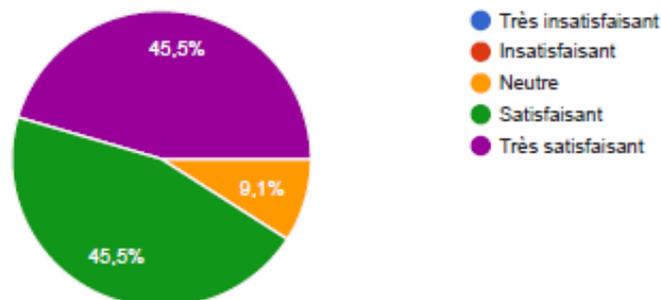
J aurais préféré pouvoir la récupérer à 17h (le temps de sortir du boulot et faire le trajet).

Je suis satisfaite

-

La fréquence d'accueil ou d'intervention vous convient-il ?

11 réponses



Commentaire

4 réponses

Une semaine supplémentaires pour les périodes de stage serait vraiment super

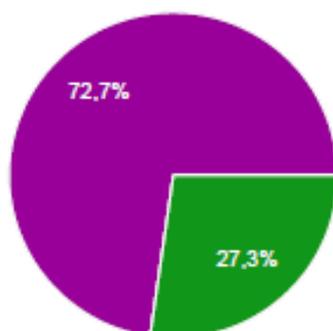
Il faut partager mais cest top deja la disponibilités.

Pour les vacances d hiver ou autre, je souhaite avoir plus qu une semaine d accueil étant une maman solo avec un autre enfant.

Je suis satisfaite et ie voudrais demander de augmenter vos loisirs

Lorsque votre enfant fréquente les activités proposées, s'y sent-il bien ?

11 réponses



- Très insatisfaisant
- Insatisfaisant
- Neutre
- Satisfaisant
- Très satisfaisant

DYNAM'AUT
asbl

Commentaire

6 réponses

Serait il possible de faire le point sur l'évolution de [REDACTED] au cours des séances éventuellement par rdv téléphonique?

Mon fils adore les activités et se sent très bien avec l'équipe

Je pense qu'elle aimerait être davantage en contact, en lien avec les autres enfants

Ma fille aime beaucoup les activités, les encadrants sont professionnels et à l'écoute. Merci

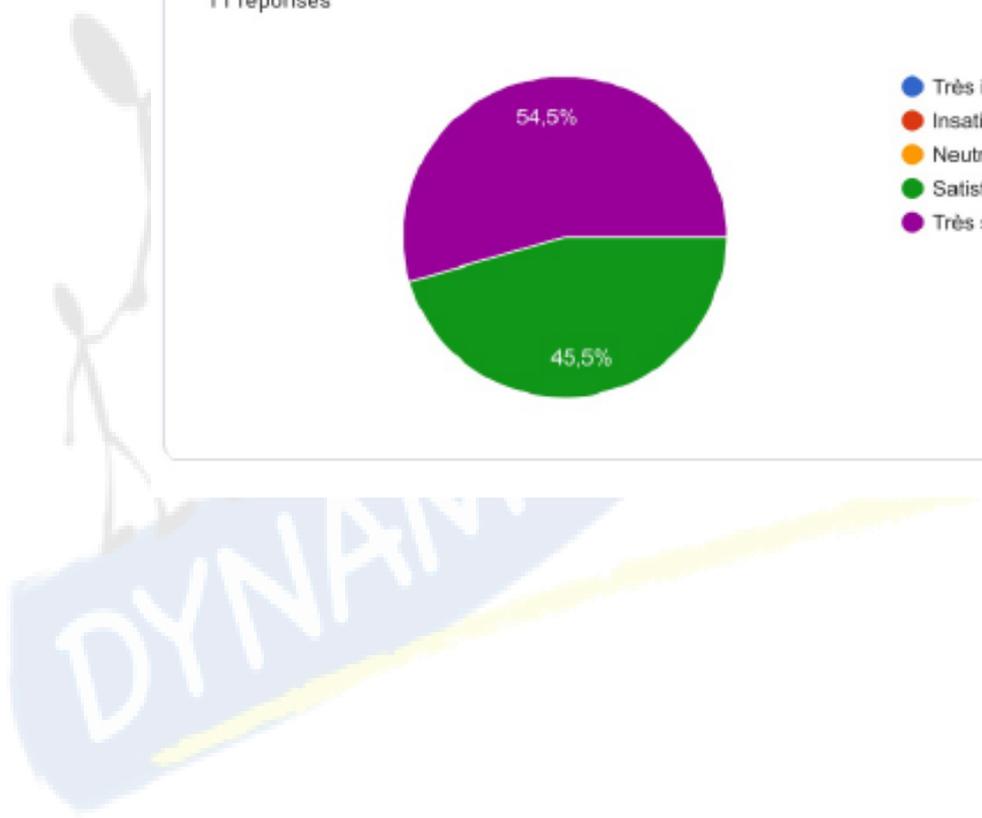
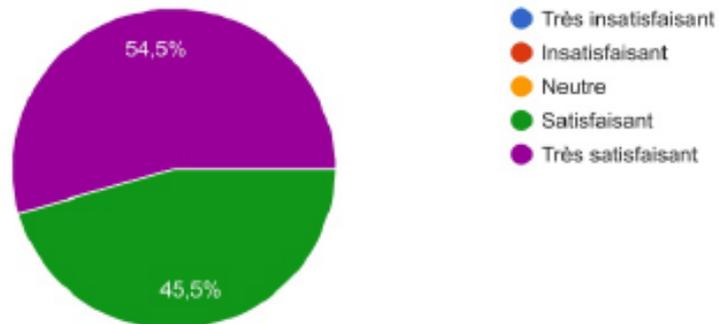
Mon enfant est vraiment développé par vos loisirs.

Très heureuse d'y participer

L'organisation Dynam'Autes

Comment notez-vous la communication envers et par Dynam'Autes ?

11 réponses



Commentaire

4 réponses

En ce qui concerne le comité de participation, j imagine que nous aborderons encore plus de sujets. On espère y assister et qu'on arrivera à l'heure.

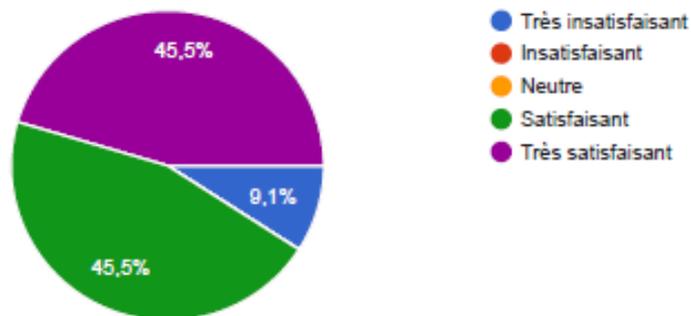
Nous communiquons en général par mail pour la partie administrative, mais malheureusement nous n communiquons pas assez avec les encadrants (rotation, manque de temps à la sortie de l enfant...) je propose de tenir un carnet de communication afin de voir si tout va bien et avoir plus de détail sur les journées et de même de notre côté ne communiquons si il y a des changements ou humeur de l enfant....

Vous êtes très collaborateurs

que ce soit par e-mail ou téléphone

Comment notez-vous le site internet ?

11 réponses



Commentaire

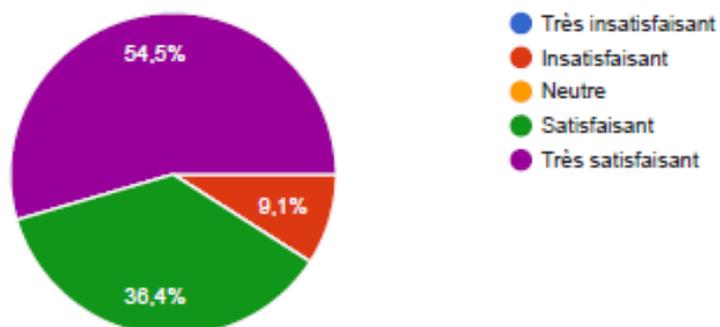
2 réponses

Pas très pratique à utiliser...

Il nous sert bien.

Comment notez-vous la participation financière que Dynam'Autes vous demande ?

11 réponses



Commentaire

2 réponses

Je comprend tous les frais engendrés par la garde et l'activité des enfants mais étant une mama' solo avec 2 enfants avec un salaire très basique, parfois j'ai du mal même avec le peu que vous demandiez... J'aurais préféré profiter de la réduction de l'intervention...

On peut supporter la participation financière.

DYNAM'AUTES
asbl

Combien seriez-vous prêt à payer pour un service similaire ?

7 réponses

Ce qu'il est demandé, si le service équivaut à celui de dynam'Autés bien sûr dans la limite du raisonnable pas plus de 20 EUR par samedi

Entre 15 à 20 euros (la vraie valeur est sans prix car le service fourni est si précieux!) mais il faudrait faire en sorte que toutes les familles puissent aborder ces frais.

Entre 15 et 20 euro la journée

La même chose

La moitié m'arrangerait.

7 € par jour

la même chose



À quelle(s) difficulté(s) récurrente(s) êtes-vous confronté.e en matière d'accueil de votre enfant ?

8 réponses

Pas de connaissance de l'autisme et ses besoins (d'autres structures) dynamautes répond à ceci

C est difficile de planifier les activités extra scolaires car il y en a peu qui sont proposés aux enfants artistes surtout en ce qui concernent les stages en période de vacances. Je propose aux différentes associations de se concerter sur dates et horaires d activités complémentaires. Ainsi les enfants pourraient s inscrire et participer à toute une foule d'activités.

Se déplacer

Aucune difficulté

Perte (et oubli) d objet personnel et important

J ai peur pour la sécurité de ■■■ par rapports à d autres enfants, vu q elle a subi plusieurs agressions à son école, j ai cette crainte.

DYNAM'AUTES
asbl

Que souhaiteriez-vous voir améliorer ou développer chez Dynam'Autes en matière d'activités ?

9 réponses

Ce qui est proposé est déjà très bien

Pour l'instant rien. J'aimerais me former un peu plus avant de faire des suggestions

Le locale trop petit

Pour l'instant les activités nous conviennent parfaitement.

Une visée inclusive

Plus de sorties, des voyages comme classe de mer....

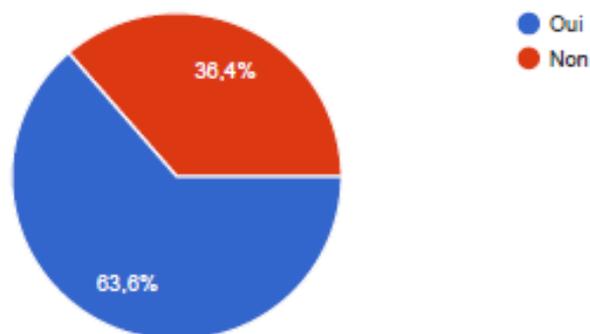
C'est mieux de trouver et consulter un logopède chez votre ASBL.

Service de garderie pendant les vacances d'été, comme certaine école dit "normal" propose un service durant les 2 mois de vacances.

Piscine

Avez-vous remarqué des changements chez votre enfant depuis qu'il est accompagné par Dynam'Autes ?

11 réponses



Expliquez-nous cela

7 réponses

Il demande après dynam'outes et ne veut plus aller là où il était déjà inscrit pour les samedis

Il a des nouveaux centres d'intérêts mais cela pourrait aussi être dû au fait qu'il a commencé l'école primaire.

Heureux et apaiser

Epanoui

Un de mes enfants a appris à aller aux toilettes seul et des mots français. Il est plus patient que avant.

plus serein à la fin de la journée, elle en redemande.

Il aime bien aller à Dynam'outes il a le sourire en y allant

Désirez-vous rajouter quelque chose ?

6 réponses

Se serait super si nous pouvions inscrire [REDACTED] plus de 3 semaines par An en stage de vacance

Merci pour tout ce que vous apportez à nos enfants.

Merci beaucoup pour ce que vous faites pour nos enfants, surtout merci pour la gentillesse, la disponibilité et la compréhension.

Merci pour votre travail. On reste en contact

Je tiens à vous remercier pour cette semaine que [REDACTED] passé avec l'équipe qui m'a permis de travailler convenablement. Merci à l'équipe pour tous les efforts fournis pour leurs sourires et bonne humeur dès le matin. [REDACTED]

Votre ASBL m'aide beaucoup à faire leur apprendre beaucoup de choses.